

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1885 - 17 septembre 2004 - prix : 1 €

# De Fabius à Sarkozy

## Démagogues sur les délocalisations, muets sur les licenciements

p. 3, 5, 7

### ● Salaires

Pouvoir  
d'achat  
grignoté

p. 4

### ● Maladie d'Alzheimer

Les moyens  
sont oubliés

p. 16

### ● Allemagne

Schröder  
contre  
travailleurs  
et chômeurs

p. 9

**"Guerre contre le terrorisme"**

**Un prétexte aux exactions  
de Bush, Poutine et C<sup>ie</sup>**

p. 8



# Sommaire

## Leur société

- p 4 ■ Baisse des salaires
- Le cinéma de Borloo
- p 6 ■ Fête de L'Humanité
- p 7 ■ Les délocalisations :  
- fiction et réalité  
- les mesures du gouvernement
- p 10 ■ Collège Versailles (Marseille) : pénurie de locaux
- Collège Jean-Moulin (Montreuil)
- La mort lors d'une inspection du travail
- Dioxine : Vivendi coupable
- p 11 ■ La réduction du nombre de fonctionnaires
- La protection du littoral
- Les difficultés des producteurs de lait
- Le lundi de Pentecôte
- p 16 ■ Le « plan Alzheimer » de Douste-Blazy
- Hôpital d'Argenteuil : en cessation de paiement
- Mutuelles : nous faire payer toujours plus

## Politiciens

- p 5 ■ Fabius : le parcours d'un politicien libéral
- Bayrou rejoint la position de Fabius
- Les gendarmes de la Bourse

## Tribune

- p 6 ■ La grève, ni à la sauce gouvernementale, ... ni à la sauce syndicale

## Dans le monde

- p 8 ■ La « guerre contre le terrorisme » de Bush, Poutine et Cie
- Russie : Poutine utilise le terrorisme
- p 9 ■ Allemagne : les manifestations de chômeurs
- Pologne :  
- les investissements des patrons français  
- le développement des idées réactionnaires

## Dans les entreprises

- p 12 ■ La Poste (Ivry)
- Journée d'action le 21 septembre à La Poste
- EDF-GDF
- Arsenal de Cherbourg
- p 14 ■ STMicroelectronics (Rennes)
- Fotovista (Pantin)
- Kodak
- Renault (Flins)
- p 15 ■ EADS (Les Mureaux) : licenciements
- Système U (Trélazé)
- Nestlé : profiteur et licencier

## Travailleurs en lutte

- p 13 ■ Guadeloupe : la grève des ouvriers de la banane
- Sediver (Saint-Yorre) : la fermeture ne passe pas

# Fêtes de Lutte Ouvrière

## Rennes

**Samedi 25 septembre de 15 h à 24 h**  
**Centre social Carrefour 18**  
**7 rue d'Espagne**  
**(Métro Henri-Fréville)**

## Lyon

**Samedi 25 septembre à partir de 18 h**  
**Dimanche 26 septembre jusqu'à 19 h**  
**Espace Mosaïque - Saint-Priest**

## Toulouse

**Samedi 25 septembre à partir de 18 h**  
**Dimanche 26 septembre jusqu'à 19 h**  
**Parc de la Mounède**  
**Toulouse Saint-Simon**  
**(Métro Basso-Combo)**

## Tours

**Samedi 2 octobre de 14 h 30 à 24 h**  
**Salle de la Pléiade - La Riche**

## Orléans

**Samedi 2 octobre à partir de 16 h**  
**Salle des fêtes Montission**  
**Saint-Jean-le-Blanc**



## Mulhouse

**Samedi 2 octobre à partir de 16 h**  
**Salle polyvalente de Bollwiller**

## Lille

**Samedi 9 octobre de 15 h à 24 h**  
**Espace Concorde**  
**Quartier de la Cousinerie**  
**Villeneuve-d'Ascq**

## Le Mans

**Samedi 16 octobre à partir de 16 h 30**  
**Salle Pierre-Guédou**  
**Rue du Pont**

## LUTTE OUVRIÈRE

*Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste*

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE**  
**B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron  
 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
<b>France, DOM-TOM</b>	35 €	18 €	15 €
<b>DOM-TOM, par avion</b>	50 €	25 €	21 €
<b>Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada</b>	60 €	30 €	15 €
<b>Asie Océanie autre Amérique</b>	75 €	38 €	26 €
<b>Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)</b>	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
 PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 .....  
 CODE POSTAL et VILLE : .....  
 .....  
 COMPLÉMENT D'ADRESSE .....  
 .....  
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de : .....  
 Règlement :  
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

# Fabius - Sarkozy



## Démagogues sur les délocalisations et muets sur les licenciements

L'ancien Premier ministre socialiste, Laurent Fabius, avait posé jeudi 9 septembre, à la télévision, quatre conditions à Chirac, menaçant de voter Non au prochain référendum si ses conditions n'étaient pas satisfaites. Invité dimanche soir 12 septembre à l'émission *Le Grand Jury RTL-Le Monde*, il a été plus catégorique en affirmant que sa « *pente naturelle* » est de « *voter contre* » le référendum prévu par Chirac sur la Constitution européenne. Et d'affirmer que la priorité étant à ses yeux « *la question de l'emploi et des délocalisations* » et que ne trouvant pas, dans le projet de Constitution, « *ce qui permettrait de changer de politique* », il ne pourrait pas l'approuver.

Fabius a été ministre de l'Économie du gouvernement Jospin. Qu'a-t-il donc fait, à l'époque pour empêcher les grandes entreprises de licencier ? Qu'a-t-il donc fait ne serait-ce que pour sauvegarder l'emploi dans le secteur public, à l'Éducation nationale, à la SNCF, à La Poste qui dépendent directement de l'État ? Même maintenant qu'il est dans l'opposition, il pèse ses mots. Lors de son interview télévisée, s'il a fait plusieurs envolées contre les délocalisations, il s'est bien gardé d'exprimer une opposition aux licenciements. Il a même évité de prononcer le mot.

Mais pour bien des entreprises, la menace de délocalisation n'est qu'un prétexte pour licencier. Et ce qui est catastrophique pour les travailleurs, c'est d'être licenciés. Mais Fabius se sent responsable vis-à-vis du grand patronat lorsqu'il propose une « *harmonisation fiscale européenne* » au prétexte que cela empêcherait les délocalisations, tout en gardant le silence sur les licenciements.

Sur ce point, il a été rejoint par Sarkozy qui a proposé aux ministres des Finances européens de supprimer les aides européennes à tous les pays nouvellement intégrés dont la politique fiscale d'aides à leurs industries favorise les délocalisations. Mais ni Fabius ni Sarkozy, parfaitement d'accord sur ce point, n'ont pensé à réclamer que, pour mettre fin au « *dumping social* » – comme ils disent – des pays de l'Est européen, on aligne les salaires de ces pays sur ceux des pays occidentaux. L'un comme l'autre

veulent surtout protéger tout à la fois les intérêts des industriels français qui produisent ici, mais en même temps leur laisser la possibilité de trouver, en Europe de l'Est ou ailleurs, une main-d'œuvre moins chère parce que plus exploitée. L'un comme l'autre laissent entendre hypocritement que, pour empêcher les patrons de fermer des usines ici, il faudrait les décourager d'en ouvrir là-bas. Façon de suggérer aux travailleurs en France que, si leur emploi est menacé ici, c'est la faute aux travailleurs de là-bas et pas au patronat.

En réalité, Fabius pas plus que Sarkozy, Raffarin ou Chirac n'ont que faire de l'intérêt des travailleurs menacés de chômage en France. Car, si c'était le cas, ils imposeraient aux grandes entreprises l'interdiction des licenciements, quitte à répartir le travail entre tous en prenant sur les profits. Cela sauverait les dizaines de milliers d'emplois que ces entreprises détruisent bon an mal an. Cela serait dans l'intérêt de l'écrasante majorité de la société, y compris de tous ceux, petits commerçants etc., qui vivent des achats des travailleurs. Mais cela menacerait les 10, 15 voire 25 % de profits que les grandes entreprises doivent dégager pour plaire à la Bourse.

En réalité, ce qui préoccupe Fabius est son avenir de présidentiable et le souci de se démarquer dans son propre parti de ses rivaux dans la course à la candidature, Hollande ou Strauss-Kahn, partisans eux du Oui. Fabius mise sur le Non parce qu'il sait que le Oui est d'autant plus mal vu dans l'électorat de gauche qu'il serait, non seulement un Oui à la Constitution européenne faite pour la bourgeoisie, mais aussi un Oui à Chirac.

Mais autant dire que, même si Fabius gagne son pari présidentiel et s'il peut capitaliser sur sa personne un éventuel succès du Non, les travailleurs ne peuvent pas plus compter sur Fabius ou sur ses rivaux du PS, qu'ils ne peuvent compter sur Chirac-Raffarin pour arrêter les licenciements et pour stopper la montée du chômage, de plus en plus catastrophique pour le monde du travail.

**Arlette LAGUILLER**

## • Baisse des salaires

# Les patrons coûtent cher à la société

**Seillière trouve que les travailleurs coûtent toujours trop cher. Mais la propagande patronale oublie de préciser que le pouvoir d'achat des travailleurs n'a pas cessé de chuter depuis vingt ans.**

Un ménage sur deux dispose de moins de 1 800 euros par mois pour vivre. 14 % des salariés sont payés au smic, c'est-à-dire qu'ils touchent entre 1 154 euros brut par mois, soit environ 900 euros net pour le smic « 35 heures », le plus bas, et 1 286 euros, soit 1 000 euros net environ, pour le plus haut. Ces smicards sont deux fois plus nombreux qu'il y a dix ans.

Mais ce smic n'est plus un salaire minimum depuis longtemps. Trois millions quatre cent mille personnes travaillent pour un salaire inférieur au smic mensuel. Près de 10 % des travailleurs ne touchent que des salaires inférieurs à 629 euros, alors que le seuil de pauvreté est évalué à 600 euros. Il y a vingt ans, il n'y en avait que 5 %. Ce sont, dans leur majorité, des travailleurs, et surtout des travailleuses, qui n'ont trouvé qu'un travail à temps partiel. Les salariés contraints au temps partiel représentent 15 % des salariés aujourd'hui, soit 2,5 fois plus qu'en 1980.

Le salaire minimum garanti n'est supérieur au smic que dans 22 % des branches économiques. Dans 34 % des branches, le salaire minimum est, au contraire, inférieur au smic. Dans la Métallurgie, 54 % des grilles de salaire démarrent avec un salaire inférieur au « smic 35 heures ».

Les attaques sur les salaires ne datent pas d'aujourd'hui. La

situation n'a pas cessé de se détériorer depuis plus de vingt ans, et notamment depuis que, en 1982, le gouvernement d'Union de la gauche du socialiste Mauroy a décidé que les salaires ne suivraient plus la hausse des prix. Il fallait, disait-il alors, « se serrer la ceinture ». Et, en effet, pendant plus de vingt ans, le niveau des salaires n'a cessé de prendre du retard. Les travailleurs se sont bien serré la ceinture... mais les actionnaires, eux, ont touché des dividendes toujours plus gros. Les salariés d'Air France estiment que leur pouvoir d'achat a chuté de 20 % en dix ans. D'après la CGT, le salaire des fonctionnaires a perdu 10 % de sa valeur depuis 1982. À la SNCF, le salaire brut a perdu 15,5 % par rapport aux prix, toujours en vingt ans. Comme, par ailleurs, les cotisations de Sécurité sociale sont passées de 9 % du salaire brut en 1981, à 16 % en 2003, sans parler des autres cotisations éventuelles, la perte du pouvoir d'achat s'élève aujourd'hui à 25 %, soit le quart du salaire.

Pour baisser les salaires, les patrons se sont servis de la pression du chômage ; ils ont pu compter également sur l'aide de tous les gouvernements, de gauche comme de droite. Aujourd'hui, le coût horaire du travail dans l'industrie en France est inférieur à celui de l'Allemagne, des États-Unis, de

la moyenne de l'Union européenne des Quinze, du Japon, et même du Royaume-Uni. L'écart des salaires entre la Corée et la France était de 1 à 4 en 1990, il n'est plus que de 1 à 2 en 2002.

Le patronat a rogné sur les salaires pour augmenter sa part de profits. Il serait temps que le monde du travail récupère la part de cette richesse qu'il produit, et que le patronat lui vole.

Aline RETESSE



## Quand l'Humanité a mauvaise mémoire

« Voilà vingt ans déjà que les salaires en France sont au régime sec, qu'ils subissent la pression d'un chômage de masse et les effets de la politique dite de « modération ». Les pouvoirs publics en 1982 avaient donné le « la » en décidant de désindexer les salaires des prix. Les patrons ont suivi ». Voilà ce qu'on peut lire dans un article du journal *l'Humanité* daté du 9 septembre et intitulé « Opération vérité sur les salaires ».

Curieuse façon de traiter la « vérité », car si *l'Humanité* a raison de rappeler que les attaques sur les salaires ont commencé il y a une vingtaine d'années, le quotidien qui n'est peut-être plus l'organe du Parti Communiste mais défend tout de même encore sa politique,

oublie seulement de préciser qui se cache derrière le vocable de « pouvoirs publics ».

Le gouvernement du socialiste Mauroy qui a décidé le blocage des salaires en 1982 était un gouvernement d'Union de la gauche auquel le Parti Communiste participait. Pendant trois ans, de 1981 à 1984, le PCF a ainsi cautionné les mesures antiouvrières de Mauroy, et pas seulement le blocage des salaires, mais aussi la « restructuration » de la sidérurgie qui s'est faite en licenciant des milliers d'ouvriers sidérurgistes. Il est resté solidaire du gouvernement socialiste alors même que son Premier ministre traitait la grève des travailleurs de l'automobile, qui était une

grève pour des augmentations de salaires, de « grève des ayatollahs » sous prétexte que les travailleurs marocains étaient nombreux à y participer.

Les « pouvoirs publics » ont bon dos. Mieux vaudrait appeler les choses par leur nom, même s'il est désagréable aux responsables de *l'Humanité* de rappeler cet épisode aux militants et sympathisants du PCF. Ce serait pourtant la moindre des choses que les dirigeants du Parti Communiste, qui se présentent aujourd'hui comme des critiques de la politique du Parti Socialiste, s'engagent, devant les travailleurs, à ne plus cautionner à l'avenir de telles attaques contre le monde du travail.

A. R.

# Le « bon » Borloo contre les « méchants », c'est du cinéma

**Dans le cadre de son projet de loi sur la « Cohésion sociale » présenté au Conseil des ministres mercredi 15 septembre, Jean-Louis Borloo, ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, veut introduire une nouvelle forme de contrat de travail : le contrat d'avenir.**

Il s'agit en fait d'une énième forme de ces contrats qui réduisent les droits des salariés sous prétexte de ramener les chômeurs de longue durée et les RMIstes dans le monde du travail. Mais vu le montant des revenus, inférieurs au smic, les personnes concernées – on hésite à dire les bénéficiaires – vont avoir à

choisir entre la misère sans travailler et la misère en travaillant. En même temps, cette mesure vise, comme les précédentes, à fournir aux associations et aux collectivités locales de la main-d'œuvre à très bas coût.

Le nombre de RMIstes ne cesse d'augmenter. Il atteint à présent 1,2 million. Quant aux

allocataires de l'ASS (l'allocation de solidarité spécifique versée par l'État aux chômeurs en fin de droits, et dont le montant ne dépasse pas beaucoup les 417 euros du RMI), ils seraient à peu près 365 000. Borloo veut proposer à ces personnes de travailler entre 28 et 35 heures, pour un « salaire » qui tournerait autour de 7 à 800 euros, nettement moins que le smic donc (actuellement 1 154 euros).

Quant à l'employeur, il ne payerait que la différence entre ce salaire et le RMI – que l'État

continuerait à verser – soit une somme de l'ordre de 1,60 euro de l'heure ! Et il ne verserait les charges sociales que sur ce complément, et à un taux réduit. Se profile aussi l'impossibilité de refuser plus de deux fois ce genre de travail. On n'est pas très loin du travail gratuit et obligatoire...

Cette mesure ressemble beaucoup au RMA, le revenu minimum d'activité, récemment créé et ouvert aux employeurs privés, mais sur lequel ceux-ci n'ont pas l'air de se précipiter. Ils attendent

peut-être que le gouvernement leur fasse une offre encore plus alléchante... pour eux !

Ce nouveau « contrat de travail » est aussi la suite des contrats emploi solidarité (CES), contrats emploi consolidé (CEC) et autres emplois-jeunes créés par la gauche, payés, eux, au smic horaire, mais à temps partiel. Il sert à Borloo pour se présenter comme le Monsieur « Social » contre ses confrères du gouvernement.

Roger PÉRIER

## • Fabius

### Le parcours d'un politicien libéral

**Pour justifier son Non au référendum de Chirac sur la Constitution européenne, Fabius déclare que le projet actuel ne permettrait pas de changer de politique, notamment en matière d'emplois et de délocalisations.**

Pourtant, le parcours politique de cet « énarque » de bonne famille, qui a toujours cultivé l'image d'un politicien libéral que rien ne distingue de ses homologues des partis de droite, sinon sa référence socialiste, prouve que la défense d'une « autre » politique et plus particulièrement la défense de l'emploi n'ont jamais été au cœur de ses préoccupations.

En 1981, au lendemain de l'élection de Mitterrand, il fut nommé ministre du Budget dans le gouvernement Mauroy. À ce titre, il créa l'impôt sur la fortune, plus symbolique qu'efficace pour remplir les caisses de l'État. Mais surtout, tandis que le gouvernement, qui comptait alors quatre ministres communistes, imposait le blocage des salaires, Fabius lança un budget dit de « rigueur ». Cela se traduisit notamment par une hausse des cotisations sociales pour les chômeurs et les préretraités, une réduction des remboursements de soins, la création du forfait hospitalier, une augmentation des impôts

directs (rétablissement du 1 % exceptionnel au titre du déficit de la Sécurité sociale) et indirects (TVA, taxe sur le tabac et les alcools...) ainsi que par une augmentation des tarifs publics.

Devenu ministre de l'Industrie, après le remaniement ministériel de mars 1983, il soutint sans état d'âme les différents plans de licenciements qui se traduisirent notamment dans la sidérurgie par des suppressions d'emplois massives.

Au lendemain des élections

européennes de juin 1984, Fabius succéda à Pierre Mauroy, devenant le plus jeune Premier ministre. Il navigua alors entre l'affaire du sang contaminé et celle du *Rainbow Warrior*, sans pour autant enrayer la progression du chômage. Ces affaires allaient l'obliger en 1986 à marquer une pause dans sa carrière ministérielle.

Blanchi dans l'affaire du sang contaminé, Fabius retrouva un maroquin dans le gouvernement Jospin en 2000. Son arrivée à la tête du minis-

tère de l'Économie et des Finances fut accueilli avec satisfaction par les représentants du patronat. À juste titre car, tout comme ses prédécesseurs, il multiplia les aides et les subventions aux entreprises sous prétexte de créer des emplois. Et pour dégager des moyens, il accéléra la vente des entreprises publiques (France Télécom, Thomson, Air France, Crédit Lyonnais...). Parallèlement, pour que l'argent des impôts puisse être au maximum consacré en cadeaux au patronat, il écono-

misa sur les services publics, multipliant les pressions pour réduire le personnel à La Poste, à l'EDF et dans les hôpitaux.

Cette politique antiouvrière contribua au discrédit de la gauche plurielle qui se traduisit par la défaite électorale du 21 avril 2002. Ce qui n'empêche ni Fabius ni ses collègues et rivaux du Parti Socialiste d'être prêts à nous la resservir.

Roger MEYNIER

### Bayrou rejoint Fabius dans le « non sauf si... »

**Décidément, le référendum sur la ratification de la Constitution européenne, prévu pour l'automne 2005, est surtout considéré par les hommes politiques de la bourgeoisie qui ambitionnent d'entrer (ou de rester) à l'Élysée en 2007 comme un bon tremplin pour atteindre leur but.**

En annonçant le 14 juillet qu'il avait décidé de recourir à ce genre de scrutin Chirac, visait manifestement, après les échecs de la droite aux élections régionales, cantonales et européennes du printemps dernier, à essayer de se faire plébisciter, en tablant sur un

appel à voter Oui du Parti Socialiste, qui s'est toujours présenté en farouche partisan de l'Union européenne, telle que la souhaite la grande bourgeoisie. Mais si nombre de leaders du PS se sont prononcés pour ce Oui espéré par Chirac, Fabius, après avoir tout au long de sa carrière politique appuyé la mise en place de l'Europe du capital, a soudainement découvert que ce projet de constitution manquait de contenu social. Et comme cette position a rencontré l'adhésion de bon nombre de cadres et de militants du PS, il n'est pas sûr du tout que celui-ci décide de voter Oui.

Et voilà que Bayrou, un autre européen de toujours,

dont les ambitions présidentielles sont évidentes, vient d'assortir son Oui d'une condition que Chirac et Raffarin peuvent difficilement satisfaire. Il « exige » que le gouvernement organise préalablement, au Parlement, un débat suivi d'un vote sur l'entrée éventuelle de la Turquie dans l'Europe. Or, sur ce sujet, si Chirac s'est prononcé à terme pour cette adhésion, une bonne partie des députés UMP pourrait faire défection au gouvernement.

Évidemment, chacun des présidentiables possibles jure qu'il n'a en vue que l'intérêt de l'Europe. Chirac, qui a pris l'initiative de ce référendum-plébiscite, reproche à Fabius

ses calculs politiques et Bayrou affirme que son seul but est d'éviter que la question turque ne vienne « polluer » le débat sur la Constitution européenne, en expliquant finement que « les voix des électeurs de droite furieux de l'entrée de la Turquie dans l'Europe, plus celle des électeurs de gauche opposés à la Constitution, plus le vote protestataire, ça fait une majorité pour le non. »

Mais la question que doit se poser aujourd'hui Chirac, c'est comment annuler sans se déjuger ce projet de référendum qui lui paraissait une si bonne idée il y a deux mois.

François DUBURG

## Les gendarmes à la Bourse.

Non, ce n'est pas un nouvel épisode d'un film de Louis de Funès ressuscité, mais une enquête que mènent les autorités boursières qui soupçonnent de pratiques illicites six multinationales françaises, et non des moindres puisqu'il s'agit de Total, LVMH, Danone, BNP-Paribas, Société Générale et Vivendi. En particulier, elles sont soupçonnées d'avoir racheté leurs propres actions en Bourse pour en faire monter artificiellement le cours.

Tiens donc, ces seigneurs de l'économie auraient des pratiques de voyous, en ne respectant pas les règles qui régissent le fonctionnement de leur propre milieu ? Comme si les coups bas entre groupes industriels et financiers – ils sont les deux à la fois – n'étaient pas monnaie courante. C'est le cas de le dire.

Une enquête menée par les autorités chargées de veil-



ler sur la régularité des opérations de la Bourse parisienne, les « gendarmes » de cette Bourse comme on les appelle, est en cours. Mais en revanche les méfaits de ces mêmes sociétés contre la collectivité ne sont pas considé-

rés comme illicites. Car polluer les côtes et détruire une partie d'une grande ville comme Toulouse, comme l'a fait Total, fermer des usines tout en faisant des profits comme le fait Danone, cela ne mérite pas de sanction.

Faire des profits colossaux tandis que la population s'appauvrit, comme le font ces six multinationales dans le collimateur des « gendarmes de la Bourse », non plus.

J.-P. V.

La prochaine réunion du

**CERCLE  
LÉON  
TROTSKY**

aura pour sujet :

**Des  
nationalisations  
aux  
privatisations**

Vendredi  
1<sup>er</sup> octobre  
à 20 h 30

Théâtre  
de la Mutualité

24, rue Saint-Victor  
Paris 5<sup>e</sup>

Métro :  
Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# La grève, ni à la sauce gouvernementale... ni à la sauce syndicale

Face au projet de « *service minimum* » ou « *service garanti* » du gouvernement, les syndicats de cheminots ont annoncé qu'ils appelleront à une manifestation « *d'ampleur nationale* » le 25 novembre à Paris. Le moins qu'on puisse dire est qu'ils laissent au gouvernement un sacré préavis !

En relançant le débat, le gouvernement fait de la démagogie vis-à-vis d'un électrorat anti-ouvrier, particulièrement monté contre ceux du public qui feraient grève pour un oui pour un non. Chirac avait promis de le venger dans ses vœux 2004. Il tente aussi de faire oublier que sa politique de restrictions sur le personnel et le matériel impose tous les jours, à la SNCF ou dans les hôpitaux, le « *service minimum* » !

L'opinion publique est-elle si dressée contre les travailleurs des transports ou autres services publics, quand ils se défendent collectivement par la grève ? C'est selon. Certes, les journées d'actions sans lendemain, à moitié suivies, sans explication auprès du public, sont incomprises et parfois impopulaires. Mais les vrais combats, sur des objectifs qui généralement rejoignent l'intérêt des usagers, qu'ils explosent spontanément sur une ligne lors d'un accident ou d'une agression, ou qu'ils deviennent massifs pour des revendications largement partagées, ont toujours trouvé un répondant favorable. Même si elles enragent des petits commerçants mobilisés par certains notables. Il suffit de se rappeler la grève des cheminots de 1995, où la presse parlait, pour les autres travailleurs, de « *grève par procuration* ». Tant elle avait la sympathie de tous ceux qui, sans s'y mettre, sentaient qu'une victoire des cheminots et des travailleurs des services publics, serait aussi la leur.

L'offensive actuelle du gouvernement dans les transports n'est pas la première limitation ni attaque du droit de grève. Le préavis existant est déjà une entrave. Plus récemment, notamment depuis les grèves sur les retraites de 2003, on a vu les directions de la Poste ou de la SNCF interpréter d'une façon plus restrictive encore ce préavis, considérant individuellement en « *absence irrégulière* » et de ce fait menacés de sanctions, les grévistes qui rejoignaient le mouvement et ne l'avaient pas démarré le jour du préavis. Fallait l'inventer !

Le projet de la commission Mandelkern, chargée par le gouvernement de préparer le dossier, ferait non seulement passer le délai de préavis de 5 à 10 jours, mais imposerait à chaque futur gréviste de se déclarer individuellement 48 heures à l'avance. La direction de la SNCF ou des entreprises de transports routiers pourrait ainsi réduire l'effet de la grève en organisant des remplacement (à condition que leur politique de sous-effectifs le permette !). Elles pourraient surtout limiter la grève aux seuls grévistes déclarés à l'avance, en menaçant de sanction ceux qui les rejoindraient. Et gageons que de telles mesures feraient des émules parmi les patrons du privé.

Les conseillers du ministre des transports ont mis la barre haute. Ils préconisent le passage en force, par le biais d'une loi. C'est le départ du marchandage. Car De Robien et Chirac se disent plutôt favorables à la médecine douce, qui serait pour eux une victoire politique supplémentaire : associer les directions syndicales elles-mêmes à la restriction du droit de grève.

Comme pour les retraites ou la Sécurité sociale, c'est gagné d'avance avec la CFDT. Celle-ci s'est empressée d'opposer au projet de la commission gouvernementale son propre frein aux grèves. Au sortir de chez De Robien, Chérèque a lancé à tous les syndicats et aux directions des entreprises de transports publics un appel à négocier, entreprise par entreprise, un dispositif « *d'alarme sociale* » comme celui de la RATP dont la CFDT se flatte d'avoir été promotrice. Le préavis de grève y est passé de 5 à 11 jours, et syndicats et directions s'y engagent à négocier, avant de brandir cette arme ultime que serait devenu... le préavis de grève !

Mais le son de cloche donné par la direction de la CGT de la SNCF n'est pas beaucoup plus rassurant. Si Didier Le Reste se dit farouchement opposé à toute nouvelle restriction, c'est aussi, selon lui, parce les syndicats sont responsables et les grèves plus rares aujourd'hui qu'hier. Il menace de « *réactions sociales de hauts niveau* » si le gouvernement « *voulait passer en force* ». Mais s'il veut passer en douce ? N'aurait-il pas l'oreille d'une CGT qui reproche au projet gouvernemental de jeter « *de l'huile sur le feu à un moment où la conflictualité est en baisse* ». La CGT, elle, « *avance des propositions pour améliorer le dialogue social* », en premier lieu une « *meilleure définition de l'obligation de négocier* ». Jusqu'au 25 novembre, c'est donc parti pour !

Certes, bien des cheminots et autres agents des services publics, se sentent peu concernés par ce qui leur semble une nouvelle escarmouche gouvernement-syndicats. Des séries de « *journées d'actions* » non préparées et sans lendemain ont émoussé la combativité.

Les syndicats veulent-ils réellement défendre le droit de grève, plus précisément les intérêts des travailleurs, qui ne font pas grève pour le plaisir mais pour obtenir satisfaction ? Si oui, il ne manque pas aujourd'hui, à la SNCF et dans les services publics, de revendications unanimes, à commencer par l'augmentation générale des salaires et des effectifs. Ce n'est pas chez De Robien qu'il faut en deviser poliment, mais partout dans les gares, sur les chantiers, dans les hôpitaux et bureaux de poste. De toute urgence et sans préavis.

Si les dirigeants syndicaux bradaient un peu plus le droit de grève pour des privilèges de bureaucrates, resterait aux travailleurs à défendre eux-mêmes ce qui, légal ou pas, leur appartient en propre.

Olivier BELIN

**Convergences Révolutionnaires n° 34 (juillet-août 2004)** - bimestriel publié par la Fraction

**Dossier** : Accidents du travail et maladies professionnelles : faux frais de l'exploitation pour le patronat et l'État.

**Articles** : L'alliance LO-LCR après « l'échec » électoral - La réforme de l'assurance maladie va-t-elle passer comme une lettre à la poste ? - Belgique : vote obligatoire pour scrutin sans enjeu - Irak : le blanc-seing de Chirac à Bush - Israël : quand Jérusalem succède à Johannesburg.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :  
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### • Fête de L'Humanité

# Fête réussie mais politique qui a échoué

La fête de *L'Humanité* a connu son habituel succès populaire. Beaucoup, beaucoup de monde, et en particulier nombre de jeunes, se pressaient pour écouter les groupes vedettes sur la grande scène.

Cette fête est une fête politique et populaire, la plus importante, et de loin, organisée par un parti politique et son quotidien. Elle rassemble militants, sympathisants et tous ceux qui se sentent solidaires des combats du PCF. Ce sont d'ailleurs eux qui lui donnent son caractère sympathique et bon enfant.

Cela dit, l'affiche était alléchante, avec des groupes musicaux et des vedettes. La part d'affluence due aux spectacles était évidente et par voie de conséquence aussi sans doute la part du budget qui leur était consacrée. Quant au nombre de grandes entreprises qui mettent à profit cette fête comme support publicitaire, il était impressionnant. Il y avait de la pub pour le groupe Lagardère, par ailleurs l'un des actionnaires du journal *L'Humanité*, pour les traditionnels Ricard, Pastis 51 et Pernod omniprésents, mais il y avait aussi les assurances Axa, Suez, Total, Renault, TF1, RTL et d'autres qui figuraient en bonne place, aussi bien dans le journal-programme de la fête que dans la fête elle-même, abondance publicitaire qui mettait mal à l'aise.

Lors d'un débat entre militants, un responsable se félicitait de ce que le succès de la fête montrait combien le PCF possédait encore de liens et de sympathies avec les travailleurs et les milieux populaires, démentant – à juste titre – ceux qui le disent moribond. Reste à savoir quelles perspectives politiques offre aujourd'hui le PCF à tous ceux qui regardent vers lui.

Sur la grande scène de la fête, lors du meeting central, Patrick Le Hyarick, directeur de *L'Humanité* (et non Marie-George Buffet, secrétaire national du PCF), a fustigé l'« *ultra-capitalisme* » (y aurait-il un capitalisme moins ultra, moins injuste, moins belliqueux ?) et « *l'ultra-droite* » (comme s'il y avait une frontière entre une droite convenable et une droite ultra, qui ne le serait pas !). Il a dénoncé les méfaits du capitalisme et les injustices de cette société de classes, et ceux qui l'écoutaient ne pouvaient qu'être d'accord. Mais face à la situation,

face au chômage et à la misère croissante, quelles solutions le PCF a-t-il à proposer à ses militants et aux travailleurs ? Pour contrer les attaques répétées du gouvernement contre les retraites, la Sécurité sociale, la législation du travail, les attaques dénoncées d'ailleurs lors de plu-

sieurs débats organisés dans la fête, quels moyens propose-t-il ? Quelles luttes faut-il entreprendre ? Sur quels objectifs ?

À toutes ces questions, les auditeurs de Le Hyarick n'ont eu aucune réponse. Non, le seul objectif, la seule « *grande mobilisation* » à laquelle il a appelé au nom du PCF a été l'appel à bien voter lors du référendum prochain sur la Constitution européenne. Pour le PCF, c'est seulement la victoire du « non » au référendum qui « *ouvrirait de nouveaux espoirs* » aux travailleurs. Du haut de la tribune de la fête de *L'Humanité*, la direction du PCF a montré qu'elle n'avait pas d'autre perspective à offrir que cette nouvelle échéance électorale.

Lucienne PLAIN

Il est significatif que Le Hyarick se soit félicité du ralliement de Laurent Fabius au « non » à la Constitution européenne, laissant entendre qu'il était dû à la pression exercée par le PCF. Croire cela, c'est se faire des illusions, et surtout en créer. Car si Fabius et les autres dirigeants socialistes reviennent au pouvoir en 2007, ce sont eux qui, comme par le passé, entraîneront le PCF dans leur sillage et pas

l'inverse. Et ce ne sera pas pour mener une politique en faveur des travailleurs et des classes populaires. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler ce qu'a fait le gouvernement Jospin, il n'y a pas si longtemps.

Au-delà du référendum pour la Constitution européenne, voilà ce que Le Hyarick et la direction du PCF préparent. Mais dans cette voie-là, les travailleurs n'ont rien à gagner.

## . Délocalisations

# Les mesures du gouvernement : des subventions bien localisées

**Après une réunion du comité interministériel d'aménagement du territoire sur le problème des délocalisations, le gouvernement Raffarin a décidé de créer une vingtaine de « pôles de compétitivité » d'ici 2007 pour, paraît-il, fixer l'emploi dans certaines régions et empêcher le départ des entreprises vers des pays où la main-d'œuvre est moins chère.**

Ces pôles réuniront des entreprises, des centres de formation, des unités de recherche, des universités. Et de citer l'exemple de Sophia Antipolis, sur la Côte-d'Azur.

Quand on passe du projet général à l'application con-

crète, on retrouve les mêmes vieilles recettes : ces zones bénéficieront d'une exonération de l'impôt sur les sociétés, d'un allègement des charges sociales et de subventions publiques. Les ministères et divers établissements publics, comme la

Caisse des dépôts et consignations, l'Agence nationale de l'innovation, etc. ajouteront leurs 750 millions aux aides nouvelles aux entreprises déjà prévues par Sarkozy dans le prochain budget. En tout, « nous allons mobiliser un milliard d'euros dès le budget 2005 sur ce sujet », a déclaré Raffarin.

Rien de nouveau non plus dans les réactions des patrons : ils approuvent ces mesures mais les trouvent un peu timides. Le délégué

général des industriels du textile a tout de suite dit que cela ne ferait pas revenir les entreprises déjà parties car « les délocalisations coûtent de l'argent » ; d'autres patrons ont peur que ce plan favorise des régions en oubliant les autres ; ils continuent à réclamer une réforme de la taxe professionnelle, la diminution de l'impôt sur les sociétés et l'étalement de l'augmentation du smic. Comme le dit Seillière : « Si le gouverne-

ment propose ces mesures, c'est qu'elles sont bonnes, alors, on devrait être capable de les généraliser ».

Le gouvernement affirme avoir voulu répondre à l'angoisse de la population devant la menace du chômage ; après avoir utilisé comme tremplin le chantage fait par le patronat, il a sorti ses recettes habituelles. Elles feront le bonheur de tous les patrons, y compris de ceux qui n'avaient nullement l'intention de délocaliser.

Sylvie MARÉCHAL

## Fiction et réalité

**Bien des salariés, quand ils ont un emploi, craignent ce qu'on appelle les « délocalisations ». Cela, que leur direction ait annoncé ou pas un projet en ce sens. Leur angoisse, c'est celle de perdre leur emploi quand trois millions de travailleurs sont déjà au chômage, et qu'il ne se passe guère de semaine sans qu'on annonce, ici, une fermeture d'usine, là, des « restructurations », dont personne n'ignore qu'elles sont le nouveau nom pour « suppressions d'emplois ».**

Et puis, dans nombre d'entreprises, la direction ne se prive pas de faire courir des rumeurs, par le biais de l'encadrement, du genre : « Vous savez, en Pologne, ils font le même boulot pour cinq fois moins... », ailleurs ce sera la Chine ou le Bangladesh. Même sans délocaliser, c'est-à-dire, au sens strict, fermer une entreprise et transférer sa production à l'étranger, les patrons s'appuient sur cette

crainte de perdre son emploi pour obtenir, y compris par le chantage comme à Bosch Vénissieux, un allongement des horaires, donc une baisse des salaires réels, la suppression de certains avantages, etc. Car c'est par tous les moyens que les patrons cherchent à augmenter leur exploitation, à réduire les effectifs, ce qu'ils appellent le coût du travail, bref licencient pour augmenter leurs profits.

De Sarkozy à Fabius, toute une partie de la classe politique s'est maintenant emparée du thème des délocalisations, sachant qu'aux yeux de la population laborieuse il s'associe à l'angoisse de perdre son emploi. Mais, bien sûr, ces dirigeants politiques agitent ce thème en cherchant à faire passer à la trappe ce qui est le problème essentiel pour les travailleurs : les licenciements et comment y faire face.

Du coup, alors que les délocalisations en tant que telles ne sont, bien souvent, qu'un des nouveaux prétextes

que le patronat a trouvés pour accentuer son offensive contre la classe ouvrière, il n'est plus question que... de la concurrence industrielle à laquelle se livreraient le Nord et le Sud, ou encore, à en croire Sarkozy, du « dumping fiscal » que pratiqueraient les pays d'Europe de l'Est, qu'il accuse d'attirer les entreprises en les faisant fuir l'Europe occidentale.

Pour Sarkozy et ses pareils, c'est une façon de détourner l'attention sans s'en prendre aux véritables responsables de l'accroissement du chômage, de la précarité, de la baisse du niveau de vie de l'ensemble des travailleurs et des chômeurs.

Les Raffarin, Sarkozy et autres Fabius savent fort bien que les délocalisations, en tant que telles, n'ont finalement qu'un rôle marginal dans cette situation due à la course à la réduction des coûts patronaux dont elles ne sont qu'un aspect.

Ainsi, par exemple, la très officielle Direction des rela-

tions économiques extérieures estime que « les délocalisations représentent moins de 5 % des investissements » productifs de la France à l'étranger. Un rapport du Sénat, rédigé par un élu de droite, constate que « contrairement aux affirmations les plus courantes, il n'existe pas de mouvement de délocalisations massives de nos industries de main-d'œuvre ». Même constat de la part de l'EMCC, un observatoire économique qui dépend de l'Union européenne. Depuis deux ans, il a recensé 1 460 entreprises responsables de 770 000 suppressions d'emplois, essentiellement en Europe de l'Ouest : seuls 4,8 % d'entre elles sont liées à des délocalisations.

4 à 5 % dus aux délocalisations, cela veut dire que dans au moins 95 % des cas les capitalistes se passent de ce prétexte pour licencier. Les discours de Sarkozy, Fabius et autres au sujet des délocalisations oublient une réalité : le fait qu'au moins les trois

quarts des suppressions d'emplois, selon le rapport du Sénat, sont dus à des « restructurations ». Autrement dit à la guerre sociale que le monde patronal mène aux travailleurs depuis des années.

Face à cela, l'ennemi que les travailleurs ont à affronter pour préserver leur emploi, pour défendre leur avenir et celui de leur famille, ne se trouve pas à des milliers de kilomètres, comme certains voudraient nous le faire croire. Il est ici, à portée d'atteinte. C'est le grand patronat, ce sont ces conseils d'administration qui prennent leurs décisions en fonction de leurs seuls critères de profit et au mépris des conséquences qu'elles impliquent pour la vie de centaines et de milliers d'hommes et de femmes, parfois de toute une ville, voire d'une région. C'est ceux-là que les travailleurs devront faire reculer s'ils ne veulent pas être plongés par eux dans une misère croissante.

Pierre LAFFITTE

## Les patrons font leurs comptes

**On nous abreuve de comparaisons entre les salaires pratiqués ici et ceux de l'Europe de l'Est ou d'Asie du Sud-Est. Avec des écarts de un à cinq, voir dix, la démonstration serait-elle imparable ? Voire. Sinon, comment expliquer que tous les patrons n'aient pas déjà délocalisé depuis longtemps ?**

Ce seul argument des salaires, même agrémenté d'une fiscalité locale réduite, est loin de suffire à l'immense majorité des employeurs. Car, en fait, délocaliser n'est pas toujours le plus rentable pour eux. Malgré les innombrables aides que les

États leur accordent, ici comme ailleurs, transférer sa production a un coût.

Ensuite, même si la main-d'œuvre locale est payée encore bien moins qu'ici et les impôts sur les sociétés moins élevés dans les nouveaux États

membres de l'Union européenne qu'en Europe de l'Ouest, cela ne suffit pas forcément aux actionnaires et aux PDG. Il leur faut trouver, sur place, une main-d'œuvre dont la productivité ne soit pas trop éloignée de celle des pays industrialisés, qui reste la plus élevée et celle qui progresse le plus. Il faut aussi acheminer la matière première, d'autres composants de la production, des équipe-

ments, des pièces pour entretenir les machines. Ensuite, il faut vendre sur place, mais alors à des prix compatibles avec le bas pouvoir d'achat local, ce qui limite la rentabilité de l'opération. Ou alors, il faut exporter la production vers des régions plus riches – Europe de l'Ouest, Amérique du Nord, Japon – ce qui grève son prix de coûts de transport supplémentaires.

Ainsi, dans la revue écono-

mique *Challenges*, le PDG d'une société de cosmétiques estime que, malgré tout, ce coût de transport est tel qu'il n'est pas rentable pour lui de s'installer à plus de 1 200 kilomètres de ses marchés ouest-européens. Et d'ajouter que, fabriquant en France, s'il est aussi allé en Pologne, c'est pour y produire au coût local pour des acheteurs est-européens à faible pouvoir d'achat.

P. L.

# La « guerre contre le terrorisme », prétexte aux exactions des Bush, Poutine et C<sup>ie</sup>

**Mettant à profit le troisième anniversaire des attentats d'Al Qaida contre les tours du World Trade Center et le Pentagone, le 11 septembre 2001, le gouvernement américain continue de justifier sa politique par sa volonté d'éradiquer le « terrorisme international ».**

S'appuyant sur l'émotion et la crainte soulevées par ces attentats aux États-Unis, Bush s'est lancé dans deux guerres, croisades contre les « forces du mal ». En Afghanistan, la justification de l'intervention était de capturer Ben Laden – sans résultats. Si cette guerre a abouti à chasser les Talibans, qu'ils avaient eux-mêmes aidés à s'installer au pouvoir, les États-Unis ont laissé derrière eux le chaos et la misère, et les féodaux qui se disputent actuellement le pouvoir sont tout aussi réactionnaires et antidémocratiques que leurs prédécesseurs.

En Irak, la recherche de prétendues « armes de destruction massive » qu'aurait détenues le régime de Saddam Hussein n'était qu'un prétexte pour justi-

fier l'intervention auprès de la population américaine. Là aussi, les dirigeants américains ont prétendu vouloir lutter contre le terrorisme et instaurer la paix et la démocratie au Moyen-Orient. La réalité, c'est que l'intervention a accru la misère et l'instabilité. Les troupes d'occupation doivent quotidiennement affronter des groupes de guérilla, qui eux-mêmes trouvent l'accord d'une fraction croissante de la population, de plus en plus opposée à l'occupation américaine. En même temps qu'était célébré l'anniversaire des attentats du 11 septembre, on annonçait le millième mort parmi les soldats américains, la majorité ayant été tués après l'annonce de la fin « victorieuse » de l'intervention. Les morts sont encore bien plus nombreux parmi la population irakienne, que les actions de représailles américaines ne se soucient guère de ménager. Par ailleurs, il ne se passe guère de semaine sans qu'un attentat antiméricain ou antioccidental, organisé ou non par des groupes de la mouvance d'Al Qaida, ne fasse des victimes dans un coin

ou l'autre de la planète. Mais cela n'empêche pas les partisans de Bush d'affirmer que sa politique serait le meilleur moyen d'assurer la sécurité aux Américains.

Or, force est de constater que, loin de réduire le terrorisme, cette politique guerrière ne cesse de susciter de nouvelles vocations. C'est le cas en Irak, où les actes terroristes et les prises d'otages se multiplient. C'est aussi le cas en Russie, où la population subit les conséquences de la guerre menée par Poutine en Tchétchénie, tout comme en Israël où la répression contre les Palestiniens, les contrôles permanents, la construction du mur pour les isoler n'empêchent pas les attentats dont la population israélienne est elle aussi victime.

Le terrorisme, où quelques individus s'en prennent à l'aveugle à des femmes, des enfants, des hommes, est inadmissible. Loin de servir la cause des populations victimes de l'exploitation économique des grandes puissances, ces actes terroristes renforcent le camp qu'ils disent combattre. On l'a vu après le 11 septembre, où le gouverne-

ment Bush a utilisé l'émotion populaire au service d'une politique elle-même terroriste à l'égard de la population irakienne.

La « guerre contre le terrorisme » que la plupart des États disent maintenant mener sert de prétexte aux différents régimes pour imposer des mesures autoritaires et pour supprimer ou limiter les libertés de leurs propres citoyens. Ainsi, les attentats du 11 septembre ont conduit à renforcer les pouvoirs des forces de sécurité aux États-Unis. Des lois votées dans les semaines qui ont suivi le 11 septembre – dont celle intitulée « Patriot » – permettaient, entre autres, au FBI d'espionner les téléphones cellulaires ou Internet, ou de détenir des immigrants jugés « suspects ». À cette époque, plus de 600 personnes ont été arrêtées pour de simples infractions, sans qu'aucune ait eu de lien avec Al Qaida, la procédure judiciaire étant tenue secrète. La notion de terroriste est d'ailleurs si vague qu'elle peut s'appliquer à quiconque manifesterait son opposition au gouvernement, ou par-

ticiperait à un piquet de grève, etc. À Guantanamo, les États-Unis détiennent des personnes depuis trois ans au mépris de leurs droits à se défendre, et au mépris des lois américaines.

En Russie, alors que Poutine a clairement dit qu'il allait poursuivre, voire intensifier, la guerre en Tchétchénie (et ce avec le soutien d'un Chirac et autres « démocrates » du même acabit), il propose, sous prétexte de lutter contre les terroristes tchétchènes, que les gouverneurs des régions ne soient plus élus (même si leur élection était déjà fort peu démocratique) mais désignés par le gouvernement.

Faire confiance à tous ces dirigeants quand ils disent vouloir lutter contre le terrorisme, c'est les laisser enfoncer le monde dans une guerre sans fin, qui se traduit par un chaos croissant dans une partie de la planète, et par le renforcement, y compris dans les pays riches et réputés « démocratiques », des tendances les plus réactionnaires et autoritaires.

Marianne LAMIRAL

## • Russie

# Poutine ou l'art d'utiliser le « terrorisme »

**Le 13 septembre, Poutine a réuni son gouvernement, les gouverneurs et présidents des « sujets » (régions) de la Fédération de Russie, ses sept super-préfets, des représentants du Parquet, en tout un demi-millier de personnes composant le gratin de la haute administration russe, pour leur annoncer une réforme des institutions présentée comme « radicale ».**

Radicale, elle l'est en effet. D'une part, elle consiste en ce que les chefs des 89 régions et républiques du pays ne seront plus élus par la population locale. Quels qu'aient pu être les tripotages auxquels donnaient lieu ces élections, dites « démocratiques » par les dirigeants occidentaux qui soutiennent Poutine, même cela n'était pas encore assez contrôlé au goût du chef du Kremlin. Désormais, les chefs des régions seront élus par les parlements locaux... « sur proposition du chef de l'État ». Bref, Poutine les choisira.

D'autre part, au niveau national, il ne pourra plus y avoir de députés élus à la Douma au scrutin individuel. Dans le système actuel, la moitié le sont à la proportionnelle de liste, l'autre moitié en se présentant comme candidats indépendants. Que, dans

leur immense majorité, ces derniers soient liés à tel ou tel parti, à commencer par Russie Unie qui soutient Poutine, n'y change rien. Que, dans une Douma qui ne fait même plus semblant de contester Poutine, puissent se glisser ne serait-ce qu'un ou deux élus ressemblant même de loin à des « électrons libres », c'en était trop. Poutine ne veut voir qu'une tête, la sienne.

Dans le même temps, il a placé sous tutelle toute la région du Nord-Caucase, qui englobe la Tchétchénie et des républiques voisines, dont l'Ingouchie (où vient d'avoir lieu un massacre, lors de la prise d'otages dans une école de Beslan), avec à sa tête un homme de son clan, le chef de l'administration présidentielle, doté des pleins pouvoirs en matière policière et militaire.

Tout cela, Poutine l'a justifié,

une nouvelle fois, par ce qu'il appelle « la lutte contre le terrorisme international », en se référant aux événements de Beslan, à la corruption des autorités, y compris policières, qui aurait facilité la tâche des preneurs d'otages, mais sans évoquer une seule fois la guerre de Tchétchénie. Officiellement, il est vrai, celle-ci n'existe pas. Appelée, à ses débuts, « opération de rétablissement de l'ordre constitutionnel », elle est devenue, après les attentats du 11 septembre 2001... aux États-Unis et en écho à la thématique développée par Bush, une partie de la « lutte contre le terrorisme international ».

Poutine ne massacre pas en



Une photo extraite d'une vidéo de la prise d'otages de l'école de Beslan, en Ossétie.

Tchétchénie, il lutte « contre le terrorisme ». Il n'emprisonne pas les journalistes qui lui déplaisent, il prive le « terrorisme » de tribunes médiatiques. C'est sous ce prétexte qu'il y a quelques mois, il avait interdit des manifestations et menacé d'envoyer la troupe contre les grévistes, notamment dans les transports, les mines et le secteur énergétique. Tout naturellement, en Russie du Nord ou en Sibérie, à des milliers de kilomètres du

Caucase-Nord décrit par lui comme une « plate-forme du terrorisme international », c'est encore au nom de cette lutte... qu'il muselle le semblant de liberté électorale qui pouvait subsister.

Mais après tout, pourquoi se priverait-il de recourir au même prétexte grossier qu'utilisent, eux aussi sans vergogne, les Bush et Blair en Irak, ou Sharon contre les Palestiniens ?

Pierre LAFFITTE

## • Allemagne

# Les manifestations de chômeurs du lundi continuent

**Depuis le début du mois d'août, chaque lundi, des chômeurs allemands manifestent dans plusieurs villes du pays – surtout en ex-Allemagne de l'Est, région la plus touchée par le chômage – pour protester contre les attaques du gouvernement social-démocrate de Schröder. Ce dernier cherche à diminuer les assurances chômage et à contraindre les chômeurs à vivre avec seulement trois cents euros par mois. Cette réforme, appelée « Hartz IV », est due à Peter Hartz, directeur des ressources humaines du trust Volkswagen, et cela montre quelle est son inspiration.**

Avec près de 4,5 millions de

chômeurs officiels, le taux de chômage dépasse les 10,5 % dans l'ensemble du pays, mais il atteint 20 % dans l'ex-Allemagne de l'Est et 30 % chez les jeunes. Actuellement, 12 % des Allemands sont considérés comme des pauvres par les statistiques officielles parce qu'ils ont moins de la moitié du revenu moyen pour vivre. Et ces données ne tiennent pas compte des changements, à la baisse, dans les remboursements de l'assurance-maladie, le montant des pensions et des indemnités de chômage, que le gouvernement « socialiste » de Schröder est en train de rogner par tous les bouts.

Les premiers manifestants se sont retrouvés le premier lundi d'août pour scander « *Nous arrêtons Hartz IV* », reprenant les

mots d'ordre qui étaient les leurs, à la fin des années quatre-vingt, au début des manifestations qui devaient conduire à la chute du mur de Berlin et à la réunification des deux Allemagnes : « *Nous sommes le peuple* », « *À bas le gouvernement* ».

Quinze ans après ces manifestations qui avaient accompagné la fin de la caricature de communisme, ils scandent donc : « *Détruisez le capitalisme !* » et dénoncent : « *Hier, on avait la dictature du politburo, maintenant on a celle du fric* ».

Ainsi, lors d'une prise de parole, une employée a expliqué : « *Nous, les anciens citoyens de République démocratique, nous ne sommes pas entrés comme des mendiants dans la République fédérale, mais maintenant nous le*

*sommes devenus !* » Elle a dénoncé le bas salaire qu'elle touche à présent (trois euros de l'heure) et conclu en disant : « *Des millions de personnes sont plus fortes que des millionnaires !* ».

À la mi-août, le mouvement, surtout profond à Leipzig (25 000 manifestants), s'était un peu étendu à l'Ouest, regroupant jusqu'à 100 000 personnes sur une centaine de villes. Mais puisque le gouvernement de Schröder et de ses alliés Verts ne cède pas à la pression de la rue, les manifestations continuent avec une participation variable, attirant des chômeurs, des syndicalistes, mais aussi des ouvriers et des employés révoltés notamment par le chantage à la délocalisation, celui que vient d'exercer

le groupe Siemens et qui pourrait être imité par Volkswagen.

Un des principaux rivaux de Schröder, l'ex-ministre Oskar Lafontaine, essaye de capitaliser le mécontentement au profit de ses ambitions personnelles. Il trouve sur ce point la concurrence du PDS (l'ex-PC d'Allemagne de l'Est). L'extrême droite, elle aussi, tente de tirer profit du mécontentement sur le plan électoral. À une élection partielle récente, elle a enregistré une petite progression qu'elle espère encore accentuer lors des élections à venir. Ce ne serait pas la première fois qu'un Parti Socialiste, qui mène au pouvoir une politique antipopulaire brutale, favorise l'extrême droite.

Jacques FONTENOY

## • Pologne

# Ce qu'y font les patrons français

**Lorsqu'ils évoquent les licenciements effectués sous prétexte de « délocalisations », c'est tout juste si certains politiciens n'accusent pas les ouvriers polonais d'être responsables de la ruine d'entreprises françaises. Curieux déplacement des responsabilités, lorsqu'on observe ce qui se passe réellement.**

Les sociétés françaises sont très implantées en Pologne, et il ne s'agit généralement pas de délocalisations : au travers de sociétés publiques, comme EDF-GDF qui a acheté des centrales électriques, ou ex-publiques, comme France Télécom qui a acheté l'opérateur national polonais, l'ex-Thomson, qui en Pologne s'appelle toujours Thomson et y fait fabriquer depuis bien longtemps ses téléviseurs ; au travers de poids lourds de l'économie française, comme Bouygues, Danone, Alstom ; au travers de grands du secteur du commerce, Auchan, Carrefour, Leclerc, Castorama, Conforama, ou encore de PME-PMI ; au total plus de 500 entreprises françaises ont pris pied en Pologne et, en 2003, la France était le premier investisseur étranger dans ce pays...

Mais l'inflation d'entreprises françaises en Pologne n'a pas représenté un progrès social pour les travailleurs polonais. Si 60 % des entreprises privées – dont l'expansion en Pologne date de 1989 – paient les salaires

avec retard, et parfois avec plusieurs mois de retard (à tel point que pour un salarié polonais, c'est devenu une bonne surprise d'être payé à la fin de son mois de travail), des Auchan, Leclerc, ou autres sociétés françaises, qui n'ont quand même pas encore tenté cela en France, invoquent eux aussi des difficultés, des problèmes de trésorerie, pour ne pas payer leurs employés en temps et en heure.

D'emblée, quand elles sont apparues, les grandes surfaces, souvent situées à la grande péri-

phérie des villes, ont ouvert le dimanche. Comme beaucoup de Polonais n'ont pas de voiture, le trajet pour faire ses courses demande du temps et, le week-end, il y a du monde dans ces grands magasins. Mais les employés, eux, sont payés au même tarif qu'en semaine. Pour beaucoup de salariés, les pressions pour changer du jour au lendemain les horaires de travail, augmenter ou raccourcir la durée hebdomadaire travaillée, sont monnaie courante. Et dans un pays où le chômage touche

presque un actif sur cinq, la législation du travail, déjà élastique, prend, dans la réalité, toutes les formes souhaitées par les employeurs.

Contre ceux qui tenteraient de protester, c'est la chasse aux contestataires, et un grand nombre de sociétés privées sont des sociétés sans syndicats, ce



dont les patrons se vantent.

Ainsi, ce sont souvent les mêmes qui créent les bas salaires, les horaires démentiels dans ces pays, qui font semblant de déplorer la concurrence prétendument provoquée ici par les conditions de travail là-bas !

Nelly MEYER

## ... sur fond d'idées réactionnaires

En Pologne, avant l'entrée dans l'Union européenne ou après, que la gauche ou la droite soit au gouvernement, une partie de la population vit pauvrement et parfois misérablement et la droite et l'extrême droite tirent parti de la situation pour développer leur démagogie.

Ainsi, l'ouverture des grandes surfaces, le dimanche, est devenue un sujet de polémique révélateur. Le dimanche est un jour sacré, expliquent la droite et l'extrême droite, qui demandent la fermeture des centres commerciaux. Il doit être consacré à la famille, disent-elles (le parti conservateur, qui a le plus progressé récemment, s'appelle la « *Ligue des Familles Polonaises* ») ; ce jour-là, on devrait même ne rien faire de « matériel », et on subit une pression si on fait son ménage ou sa lessive,

le dimanche. Ces partis, à la recherche d'arguments « sociaux », expliquent que les grandes entreprises occidentales se moquent des Polonais auxquels elles n'appliquent même pas la législation qu'elles appliquent dans leur pays d'origine.

La pression grandissante de ces milieux conservateurs s'est fait ressentir récemment dans plusieurs domaines. La « *Gay Pride* » de Varsovie a été cette année interdite par le maire de la ville, sous prétexte de protéger les participants d'attaques de l'extrême droite, parmi laquelle un petit groupe, la « *Jeunesse de la Pologne Toute-Puissante* ». Ce groupe multiplie les actes de violence envers ceux qu'il trouve trop anticonformistes.

Suite à cette interdiction, des associations d'homosexuels ont mené une campagne où, sur de

grandes affiches, des personnes photographiées affirmaient « *je suis homosexuel(le)* ». La photo de l'une d'entre elles, une enseignante, a provoqué un scandale : des associations ont fait appel au ministère de l'Éducation pour l'empêcher d'être au contact des enfants, et elle a été licenciée.

Dans le même registre, l'enterrement de l'écrivain Czeslaw Milosz, décédé cet été à Cracovie, a été l'occasion d'une polémique toute la semaine qui a suivi son décès. Les partis de droite et d'extrême droite ont mené campagne contre son enterrement à Cracovie dans la crypte du monastère de Skalka, lieu considéré comme le panthéon des grands hommes polonais. Milosz s'est pourtant présenté comme polonais et catholique, mais aux yeux des conservateurs il n'était pas dans leurs

normes : il avait, selon eux, évoqué trop crûment les tares de l'histoire polonaise, en ayant par exemple parlé dans un poème des Varsoviens qui venaient regarder brûler le ghetto juif en 1943. Les responsables du monastère ont alors trouvé qu'il y avait un problème de manque de place, et qu'ils ne pourraient pas enterrer Milosz. C'est finalement le pape et l'archevêque de Cracovie qui ont tranché, en concluant que Milosz était un bon chrétien et donc un bon Polonais, et devait avoir sa tombe audit monastère, où il a fini par être enterré.

Bref, misère sociale et misère morale marchent comme d'habitude de pair, et en Pologne elles avancent à grand pas.

N. M.

## • Collège Versailles (Marseille)

### Pénurie programmée de locaux

Bordé par la décharge-déchetterie, qui déborde de tous côtés de gravats, contigu à l'autoroute, le collège Versailles de Marseille, malgré son nom, n'est pas né sous la meilleure étoile.

Construit dans un quartier populaire pour accueillir 500 élèves à l'origine, sa capacité d'accueil a été augmentée avec des préfabriqués jusqu'à 620 élèves. L'an dernier il en avait 720, et à plusieurs reprises des enseignants se sont retrouvés dans la cour avec leur classe, sans local disponible, car le collège était trop petit.

Cette année, la rentrée s'est faite dans des conditions pires : 753 élèves sont inscrits, et rien n'a été fait ! La construction d'un nouveau collège dans le quartier pour la rentrée 2005 a bien été prévue mais, pour l'ins-

tant, on ne voit que les fondations. Pour parer au plus pressé, l'inspection académique a envisagé de caser six classes – encore dans des préfabriqués – sur l'emplacement d'un ancien lycée démoli à plusieurs kilomètres du quartier, sans moyen de transport prévu. Là, les travaux n'ont même pas commencé. Enfin, la dernière solution proposée est d'installer dans la cour de Versailles... de nouveaux préfabriqués.

En attendant, c'est l'entassement, un professeur s'est retrouvé avec quarante élèves dans une classe prévue pour vingt-cinq, des élèves assis par terre pour pouvoir tous être casés, certains à genoux s'appuyant sur une chaise pour écrire ! La réunion d'accueil d'une classe de primo-arrivants (ce sont

les élèves scolarisés pour la première fois en France) et de leurs parents s'est faite dans la cour.

Au cours d'une réunion avec les enseignants et les parents d'élèves, l'élue du Conseil général a rejeté la cause des retards sur l'inspection académique qui, de son côté, accuse le Conseil général....

Les parents ont fait remarquer qu'ils avaient dû déjà se battre, il y a quelques années, lorsque leurs enfants étaient dans le primaire, pour obtenir des créations de classes supplémentaires. Depuis plusieurs années, il était évident, prévisible, qu'il fallait augmenter les capacités d'accueil des élèves de sixième ! Mais dans ce quartier populaire, les élèves sont oubliés.

## • Collège Jean-Moulin Montreuil (Seine-Saint-Denis)

### Un premier succès

**Les personnels du collège Jean-Moulin de Montreuil avaient averti l'inspection académique dès le mois de juin que leur établissement ne pourrait pas fonctionner avec les moyens qui leur avaient été alloués. À deux reprises, dans des courriers, ils avaient signalé qu'il fallait permettre au collège d'ouvrir une classe supplémentaire et qu'il manquait trois surveillants, un conseiller principal d'éducation et un agent chargé de l'entretien des locaux. Cela leur semblait un minimum. Un préavis de grève avait été déposé pour le jour de la rentrée car tout le monde sentait bien que les courriers risquaient de rester lettre morte.**

L'inspection académique avait sans doute estimé qu'il s'agissait de menaces en l'air et elle n'a pas profité de l'été pour revoir sa copie. Le jour de la prérentrée, les personnels ont donc constaté qu'aucun des nouveaux postes attendus n'avait été créé et qu'il manquait une classe

de quatrième car l'effectif y était seulement de 29 élèves (en ne prenant pas en compte cinq collégiens qui attendaient une place mais n'étaient pas inscrits). Dans ce collège, situé dans un quartier populaire, où de nombreux élèves ont des difficultés et où l'année 2003-2004 n'avait pas toujours été facile, personne ne voyait comment commencer l'année scolaire dans ces conditions.

L'accueil des élèves a bien eu lieu le jeudi 2 septembre. Mais, dès le vendredi, les deux tiers des personnels se sont mis en grève et une délégation comprenant quelques parents s'est rendue à l'inspection académique à Bobigny. Cette petite visite a sans doute donné des idées à l'inspecteur car, durant le week-end, la nouvelle qu'une classe supplémentaire pouvait être ouverte est arrivée au collège. C'était un premier succès de la mobilisation.

Le lundi suivant, une dizaine d'enseignants décida de poursuivre la grève. Ils retournèrent à l'inspection pour dire qu'ils n'avaient été

qu'à moitié entendus, que les postes exigés restaient à pourvoir. Un des grévistes réussit à monter jusqu'à une réunion rassemblant des représentants des syndicats et l'inspecteur d'académie. Ce dernier piqua une grosse colère devant cette intrusion, mais un nouveau rendez-vous fut finalement obtenu pour discuter des problèmes du collège.

À cette entrevue, qui a eu lieu le vendredi 10 septembre, l'inspecteur a annoncé qu'un audit allait être réalisé au collège pour savoir si les surveillants et le conseiller principal d'éducation demandés étaient bien nécessaires. Utiliser les méthodes des patrons capitalistes dans les établissements scolaires, cela a de quoi surprendre. Comme si les personnels travaillant tous les jours au collège n'étaient pas les mieux placés pour savoir quels sont leurs besoins.

Rien ne dit donc que parents et enseignants se soumettront aux conclusions de cet audit.

Correspondant local

## La mort lors d'une inspection du travail

L'assassinat d'un inspecteur et d'un contrôleur du travail, lors d'un contrôle de routine dans une exploitation agricole du Sud-Ouest, a soulevé une grande émotion, tant au ministère des Affaires sociales qu'au ministère de l'Agriculture.

Si c'est la première fois qu'un banal contrôle se termine ainsi, de nombreuses agressions jalonnent les inspections : agressions verbales, menaces, insultes, destructions de documents ou de matériel (pneus crevés), intimidations. Le précédent le plus grave avait été un simulacre de pendaison auquel avait été soumis un inspecteur durant plusieurs heures, il y a une vingtaine d'années.

Dans le cas présent, l'agriculteur a eu semble-t-il un accès de folie. Mais le fait s'inscrit dans un climat général où les patrons, petits et grands, violent la loi et se croient tout permis dans les exploitations agricoles comme dans l'industrie agroalimentaire :

cela va de salariés non déclarés, en particulier les saisonniers, aux heures supplémentaires non payées et aux innombrables violations du Code du travail sur les conditions de travail, de logement, d'hygiène et de sécurité.

Quant aux contrôles, ils sont insuffisants car il y a peu de contrôleurs et d'inspecteurs, quelques-uns par département. Mais si peu fréquents soient-ils, pour les patrons, apparemment, ils sont encore trop nombreux.

Ce climat explique l'émotion des personnels des deux ministères et la vague d'indignation qui s'est exprimée par les arrêts de travail et les rassemblements très suivis qui ont eu lieu à la suite de l'assassinat de leurs deux collègues. Les employés constatent une dégradation du climat que toute l'attitude gouvernementale entretient, des discours actuels sur les charges excessives aux dénonciations de soi-disant rigidités de la loi.

Correspondant local

## • Dioxine :

### Vivendi coupable

Une centaine d'habitants de Maincy, une petite commune de Seine-et-Marne, ont décidé, début septembre, de porter plainte pour homicide involontaire contre les propriétaires de l'usine d'incinération de déchets ménagers installée dans une commune limitrophe. La société gestionnaire de cet incinérateur, Generis, est une filiale de la multinationale Vivendi.

Depuis 1974, l'incinérateur libérait des substances nocives dans l'atmosphère dont, entre autres, de la dioxine. Ce n'est qu'en 2002 que des analyses ordonnées par le ministère de l'Environnement révélèrent que l'incinérateur rejette de la dioxine avec un taux de concentration dans l'air 2 260 fois supérieur à la limite réglementaire (226 nanogrammes par m<sup>3</sup>, alors que la valeur limite réglementaire est de 0,1 nanogramme par m<sup>3</sup>). La dioxine a contaminé les légumes des potagers environnants, les œufs des poules, le lait des vaches, et les habitants des environs de l'incinérateur comme l'ont confirmé d'ailleurs leurs analyses de sang. Or

la dioxine est une substance dangereuse pour l'homme, une molécule qui favorise le développement de cancers et peut provoquer des troubles hormonaux et neurologiques : c'est un « sida chimique » comme le disent les toxicologues.

L'usine de Seine-et-Marne sera finalement fermée en juin 2002, mais après avoir nui pendant 28 ans.

Chaque année, les cheminées des incinérateurs d'ordures ménagères recrachent des quantités de dioxine dont les pouvoirs publics disent qu'elles sont « normales », sans convaincre, à juste titre, les gens concernés, car si certains centres de traitement sont gérés directement par les collectivités, la proportion des centres exploités par des sociétés privées a doublé depuis 1992. Trois multinationales se partagent ce marché très juteux : Suez (Lyonnaise des Eaux), Vivendi et la Saur, la société appartenant au groupe Bouygues. Il y a donc de quoi s'inquiéter car pour leurs actionnaires, les profits passent avant la santé de la population.

A. R.

## • Économies et démagogie

# Moins de fonctionnaires = moins de service public

Une grande chasse au gaspi devrait être entreprise dans les différents ministères, a annoncé le ministre de la Fonction publique.

Francis Mer, ancien ministre des Finances, a pour fonction d'agir dans le même sens à la tête d'un tout nouveau Comité d'évaluation des stratégies ministérielles de réforme, où l'on trouve notamment le PDG de Carrefour et quelques anciens ministres et ambassadeurs qu'on ne saurait laisser à chômer.

Depuis deux ans, huit ministères se penchent paraît-il sur le problème des économies à réaliser, avec comme objectif d'aboutir à geler 1,4 milliard, soit 1,5 % de l'ensemble des frais de fonctionnement des services ministériels, qui s'élèvent au total à 95 milliards d'euros par an. L'important de tout ce remue-ménage annoncé n'est pas exclusivement le montant des économies prévues, mais les conséquences à la fois sur le personnel et sur le service rendu au public. Un tiers de ces économies envisagées signifierait la suppression de dix mille emplois, qui pour-

rait se faire par « l'externalisation des missions », en clair la sous-traitance. On donne comme exemple le poinçonnage des métaux précieux qui serait désormais confié à une entreprise privée. Mais on envisage surtout la révision – à la hausse – du temps de travail réel des agents.

Ces projets du gouvernement s'inscrivent dans une campagne de démantèlement de l'ensemble du service public. C'est une vieille méthode que de désigner démagogiquement une catégorie de salariés comme responsable des gaspillages du gouvernement.

S'il s'agissait de faire des économies, pourquoi ces ministres n'envisagent-ils pas de réduire les cadeaux au patronat et aux riches, alors que, au contraire, le gouvernement leur ouvre de plus en plus sa bourse ?

Alain VALLER

## • Lundi de Pentecôte

# Pour l'exemple

S'il fallait un exemple pour montrer que la suppression d'un jour férié n'est pas destinée à financer l'aide aux personnes âgées, celui des personnels de l'Éducation nationale en est un.

Le seul secteur où la date du congé supprimé a été annoncée est en effet l'enseignement. Mais le lundi de Pentecôte travaillé dans les établissements scolaires ne fera pas rentrer un euro de plus dans les caisses de l'État. Car ni Fillon ni personne ne peuvent dire combien « rapporte » journellement un service public

comme l'Éducation nationale.

Faire travailler plus les enseignants et tous les personnels ne servira sans doute à rien, car il n'est même pas sûr que tous les élèves soient présents ! Mais cela constituera un exemple pour tous les employeurs qui, eux, vont empocher une partie du fruit du travail gratuit de leurs salariés. Quant aux personnes âgées, il n'est pas garanti qu'elle bénéficieront de la participation que le gouvernement prévoit d'imposer aux patrons.

Vincent GELAS

## Les difficultés des producteurs de lait

Des exploitants bretons et du centre de la France sont venus vendre du lait à prix coûtant aux abords des cités ouvrières dans plusieurs communes du Val-de-Marne, en banlieue parisienne. Ils ont également rendu visite à un supermarché où ils se sont saisis de quelques packs de lait afin de les redistribuer gratuitement pour « reprendre ce qui nous est volé tout au long de l'année », comme l'a expliqué l'un d'eux. Ils voulaient ainsi faire connaître l'écart croissant entre le prix auquel leur est acheté le produit de leur travail et le prix payé dans les rayons.

Un litre de lait coûte plus d'un euro au consommateur, trois fois le prix payé au producteur. L'écart a même tendance à se creuser car, selon le Modéf – syndicat agricole animé notamment par des militants du PCF –, qui organisait cette action, le prix moyen payé aux producteurs par les centrales d'achat a chuté depuis l'année dernière de 0,37 à 0,32 euro.

Alors que cette baisse a commencé il y a déjà trois ans, les organisations patronales de l'industrie laitière ont refusé au début de l'année de signer un accord avec des syndicats d'agriculteurs qui, pourtant, propo-

saient simplement de la limiter. Aussi, les manifestations des producteurs de lait se sont multipliées au cours de l'été. La baisse de 4 % demandée par l'industrie agro-alimentaire aurait représenté, expliquaient des producteurs de lait de Meurthe-et-Moselle, « un mois de salaire perdu et la moitié des producteurs payés en dessous du smic » – car, comme dans d'autres branches, tous ne sont pas dans la même situation. Cette mobilisation a finalement conduit les industriels à renégocier un accord, qui cependant n'a pas été signé par tous les syndicats. Car le compromis entérine tout de même une diminution des prix à la production, même si celle-ci est moins forte que celle initialement prévue.

Les industriels font remarquer que, pour cette année, l'application du nouveau mécanisme conduit à une baisse de prix inférieure à l'aide que l'Union européenne verse aux producteurs de lait. Tout serait donc pour le mieux. En réalité, le problème c'est que l'argent public en provenance de l'Union européenne tout comme le travail des producteurs et la paye des consommateurs servent de vache à lait afin que les capitalistes de l'industrie laitière – ceux qui traitent le lait et le transforment et les grandes

surfaces qui en distribuent la plus grande part – en tirent le maximum de profit.

Rappeler que Nestlé, Danone et d'autres de cet acabit sont déjà on ne peut plus prospères est une évidence. Il en va de même de Bongrain qui fait son beurre au travers de la marque Elle et Vire. Tandis que Lactalis, ex-groupe Besnier, possède, lui, 65 unités de production en France et emploie 16 000 personnes dans le monde ; il constitue avec ses marques Lactel, Bridel, Roquefort Société ou encore le camembert Président le premier exportateur français de produits laitiers. Ajoutons que le groupe Sodiaal, présenté comme le premier groupe coopératif laitier français, comprend en fait des marques comme Yoplait, Candia et Régilait. Or, depuis deux ans, Yoplait, le numéro 2 mondial du secteur des yaourts et des produits laitiers frais, est détenu pour moitié par BNP-Paribas.

Voilà qui profite des produits des producteurs laitiers. Et quand les producteurs les vendent directement dans les quartiers populaires, c'est l'occasion de montrer ce qu'est réellement leur situation à des gens qui sont à l'autre bout de la chaîne et qui sont victimes du même système.

Jean SANDAY

## • Littoral

# Les vagues de la spéculation

Le gouvernement, après avoir envisagé de réduire fortement le budget du Conservatoire du Littoral, organisme public qui achète des terrains en bord de mer, a décidé de conserver, au moins pour cette année, le même maigre budget que l'an dernier, soit 20 millions d'euros.

Ces dernières années, l'existence de ce Conservatoire du Littoral avait pu limiter les dégâts face aux appétits de ceux qui n'hésiteraient pas à le dénaturer – c'est bien le mot –, en particulier face aux promoteurs immobiliers pour qui l'accès au littoral est une source particulièrement juteuse de profits. Grâce à son budget, et aux prérogatives dont il dispose, le Conservatoire du Littoral a acheté des terrains pour les remettre en état avant de les céder à des collectivités locales qui avaient le devoir de les protéger. Depuis sa création en 1975, 860 kilomètres de rivages

naturels ont ainsi été préservés des dégradations et des constructions nouvelles et pour certains restaurés dans leur état naturel. Mais les moyens sont restés limités, d'autant que le prix qu'il doit payer pour les terrains qu'il rachète augmente rapidement alors que son budget est resté à peu près inchangé, quand il n'a pas été carrément revu à la baisse, en particulier de 15 % en 1983 sous le gouvernement du socialiste Mauroy.

La loi « Littoral », adoptée en 1986, a été d'une efficacité bien insuffisante. Elle était censée rendre inconstructible une bande côtière de 100 mètres à partir du rivage, là où il n'y a pas déjà de construction, et réglementer les aménagements là où il y en a déjà. Cela n'a pas empêché, comme un récent rapport officiel le souligne, « l'urbanisation sauvage » des côtes françaises et le « contournement de la loi ». C'est qu'entre les obligations prévues

par la loi et la pression des « aménageurs » ou « promoteurs », ce sont ces derniers qui l'emportent trop souvent. Le nombre d'exceptions à la loi s'est multiplié.

Mais visiblement, les quelques garde-fous qui fonctionnent plus ou moins actuellement sont encore de trop pour ceux qui considèrent le littoral comme une zone à exploiter.

Pour se faire entendre, les promoteurs n'ont même pas eu besoin de faire campagne. Des députés d'un côté, des sénateurs de l'autre ont publié cet été deux rapports qui vont dans le même sens : il faut « réformer » la loi « Littoral ». Et dans leur bouche, la réformer, c'est supprimer le peu de protection qui existe.

Le gouvernement en annonçant que de nouveaux décrets d'application devraient rapidement « ajuster la loi » montre qu'il les entend bien.

J. S.

## • La Poste – Ivry (Val-de-Marne)

### Ça ne passe pas toujours comme une lettre à La Poste...

Partout dans le pays, la direction de La Poste cherche à supprimer des emplois. Cela se traduit par des compressions de personnel ou carrément la fermeture de bureaux. La Poste prévoit ainsi d'en supprimer 6 000. Mais à la poste centrale d'Ivry-sur-Seine, le 30 août, dix guichetiers sur onze ont décidé de ne pas se laisser faire et, à l'appel des syndicats Sud et

CGT, ils ont mené cinq jours de grève contre la réorganisation de leur service.

Présentée fin juin, la réorganisation devait en effet être effective le 30 août ; la direction comptant sur les vacances pour l'imposer de fait. Le plan de la direction était inacceptable : pour pallier le manque d'effectif chronique, dû notamment aux départs à la retraite non rempla-

cés, il imposait aux agents qui travaillent en équipe le matin des retours l'après-midi. En outre, il était prévu que, à tour de rôle, certains agents assurent jusqu'à 9 h 50 de guichet certains jours et effectuent sur deux semaines un roulement avec neuf matinées et six après-midi de présence !

Assemblées du personnel, visite des autres bureaux de

poste de la ville, signature d'une pétition pour obtenir le soutien des usagers ont finalement permis aux guichetiers de faire reculer partiellement la direction.

Certes, les postes supprimés ne sont pas renouvelés, ce qui se traduit par une surcharge de travail pour le personnel et des files d'attente de plus en plus longues pour les

usagers. Mais la direction a été contrainte de revenir à une organisation du travail proche de la précédente qui, entre autres, limite les retours en fin de journée.

Après ces cinq jours de grève, le sentiment était donc d'avoir réussi à marquer des points face à la direction.

Correspondant local

## Journée d'action à La Poste le 21 septembre

Plusieurs syndicats, dont la CGT, Sud, FO, ont appelé à une journée d'action le 21 septembre contre la politique de La Poste.

Celle-ci continue aujourd'hui, en l'aggravant, sa politique de suppressions d'emplois entamée depuis des années. La distribution, les bureaux de postes, les centres de tri, les services financiers (Chèques postaux) sont touchés partout dans le pays. Le projet de suppression de milliers de bureaux de poste est devenu public dernièrement. Au total ce sont des dizaines de milliers d'emplois qui pourraient être ainsi rayés de la carte au détriment des postiers, des chômeurs et des services rendus à la population. Le but à peine caché de ces réductions massives d'emplois est d'offrir demain à des investisseurs privés tout ou partie des services de La Poste, ceux que ces derniers trouveront rentables pour eux. C'est dire si les raisons de



s'opposer à cette politique sont nombreuses.

Les modalités d'appel des syndicats à cette journée d'action, il y a encore peu de temps, variaient selon les secteurs et les endroits. Des rassemblements locaux étaient évoqués parfois, et ailleurs il s'agissait d'appels à débrayer ce jour-là. Sans doute, ni une journée d'action ni plusieurs ne suffiront pour faire rembal-

ler son offensive au gouvernement qui pilote en direct la politique de La Poste. Mais face à l'arrogance et au cynisme du gouvernement, on ne peut négliger aucune occasion de faire connaître l'opposition du plus grand nombre à cette politique. Lutte Ouvrière appelle donc ses militants et ses sympathisants à participer largement aux actions qui seront décidées.

## • Arsenal de Cherbourg (Manche)

### Amiante : la vigilance reste de mise

Des travaux de désamiantage ont lieu dans plusieurs ateliers de l' Arsenal de Cherbourg. Et à chaque fois, ils sont effectués dans des conditions de sécurité plus que douteuses. Ainsi, à l'atelier des Cales, la cloison étanche en vinyle isolant le chantier était restée éventrée. À la Chaudronnerie, la douche de décontamination après le sas de sortie n'avait tout simplement pas été montée. À la Mécanique, c'est le manche refoulant à l'extérieur de l'atelier l'air du sas qui était percé ; par chance, la fuite était située après la cartouche de filtration des particules.

La direction des constructions navales (DCN) a été condamnée à plusieurs reprises pour avoir laissé son per-

sonnel exposé à l'amiante, alors que ce matériau était connu depuis fort longtemps comme très dangereux, provoquant des cancers mortels. Aujourd'hui que l'amiante est interdit, les travaux de désamiantage continuent à s'effectuer dans des conditions déplorables car la direction fait appel à des entreprises sous-traitantes parmi les moins chères. Et tant pis bien sûr pour la protection du personnel.

Heureusement, il s'est trouvé à chaque fois des camarades pour intervenir et obliger la direction à respecter les consignes de sécurité. Et il faut continuer ainsi : seule notre vigilance peut nous protéger.

Correspondant LO

## • EDF et GDF

### Transfert d'incompétence

Gadonneix, ex-président de Gaz de France, vient d'être muté pour remplacer Roussely à la tête d'EDF. Pour la plupart des salariés d'EDF et GDF, cela ne fait ni chaud ni froid.

Certains, toutefois, l'ont mauvaise. À la direction de l'informatique et des télécommunications, qui est commune à EDF et GDF, certains d'entre nous, qui souhaitaient changer de poste, en ont été empêchés. Le motif invoqué est qu'ils seraient passés, dans leur travail, d'une application informa-

tique pour GDF à une autre destinée à EDF. Or, depuis l'ouverture à la concurrence, il ne faudrait surtout pas, paraît-il, que des informations propres à Gaz de France puissent être transmises au concurrent Electricité de France !!

Et après cela on apprend que c'est le président de Gaz de France lui-même qui va présider EDF ! Il faut croire que M. le président Gadonneix n'était au courant de rien !

Correspondant LO

## Homme de dialogue et syndicalistes de compromission

On a pu voir à la télé Marion, numéro deux de la CGT à l'EDF, déplorer le départ de Roussely, car disait-il l'ancien PDG d'EDF était un « homme de dialogue ».

Sans aucun doute. Roussely défendait d'ailleurs l'idée qu'il ne fallait surtout pas s'en prendre à la CGT à propos des œuvres sociales, contrairement à ce que font certains politiciens et journalistes de droite. Mais c'était du donnant-donnant. En échange la CGT (syndicat majoritaire à elle seule dans l'entreprise) devait accep-

ter les projets de « réforme » d'EDF et GDF allant dans le sens de l'ouverture du capital au secteur privé.

Le précédent secrétaire de la CGT-Energie, Denis Cohen, avait appelé à signer le texte sur les retraites proposé par EDF et GDF. Ce texte baptisé « relevé de conclusions » était en réalité un accord avec la direction. Il débarrassait cette dernière du « fardeau des retraites », les « adossant » à la Sécurité sociale, tout en augmentant les cotisations des agents. Les salariés ont refusé par référendum,

mais la direction de la CGT s'était quand même prononcée en faveur du texte... qui est finalement en train d'être appliqué.

Cohen avait aussi accepté, au nom de la CGT, le principe de l'ouverture du capital.

En échange de toutes ces compromissions, les dirigeants de la CGT vont occuper des places de choix dans la nouvelle caisse de retraite. Voilà où mène le « dialogue ». Mais les intérêts des travailleurs dans tout cela, où sont-ils ?

Correspondant LO

## • Sediver – Saint-Yorre (Allier)

# La fermeture ne passe pas

**Samedi 11 septembre, les syndicats ont appelé les salariés de Sediver, dont le patron vient de confirmer la fermeture du site de Saint-Yorre, et les travailleurs du bassin vichyssois à une manifestation dans les rues de Vichy.**

Un millier de travailleurs accompagnés de leur famille sont venus protester contre les licenciements, les fermetures d'entreprises qui s'accumulent depuis des mois dans les communes industrielles de la banlieue de la ville.

Ainsi l'usine de Polyflex, à Saint-Germain-des-Fossés, qui produisait des flacons plastiques pour les cosmétiques, a fermé il y a quelques mois laissant la plupart des 50 salariés sans travail ; Granger Bouguet Pau, à Saint-Yorre, spécialisé dans la préparation de fruits pour l'industrie laitière, a renvoyé 34 des 90 salariés de l'entreprise. Quant à Manurhin à Cusset, filiale de Giat qui pro-

duit des munitions, ses 380 salariés sont confrontés depuis fin 2003 à la fermeture programmée pour 2005. D'autres salariés redoutent les licenciements sous prétexte de délocalisation, comme à Sermeto dans la métallurgie, ou même la fermeture totale de leur centre comme les 79 salariés de Goni-net-Prodirest, filiale de Carrefour chargée de la distribution des marchandises.

Quant à Sediver à Saint-Yorre, cette usine de 294 salariés produit essentiellement des isolateurs électriques. Le groupe italien Vetroarredo, propriétaire de l'entreprise depuis deux ans, cherche maintenant à s'en débarrasser. L'usine ne serait pas viable, les coûts de production trop élevés, etc., on connaît la rengaine. Tout va très bien pourtant pour ce groupe qui a monté une usine en Chine, où un important programme d'électrification du pays est prévu, mais le site saint-yorrais ne pèse pas lourd aux yeux des

actionnaires.

Début février, Vetroarredo avait annoncé sa décision de fermer l'usine dès le mois de mai. Les actions juridiques et les réactions des salariés ont repoussé l'échéance. Cet été, il y a eu plusieurs rebondissements dont la presse s'est fait l'écho. Les syndicats et le cabinet d'experts auquel ils ont fait appel avaient trouvé un repreneur, mais la direction n'a pas voulu en entendre parler pour ne pas céder son usine à un concurrent.

Le 10 août, le PDG de Vetroarredo, Luciano Zottola, envoyait une lettre à chacun des salariés pour leur proposer le chantage suivant : l'usine ne ferme pas, il garde la moitié du personnel, se contentant de « *seulement 150 licenciements* », à condition que ceux qui restent acceptent une baisse de 25 à 30 % de leur salaire et que les pouvoirs publics allongent 6 millions d'euros. Les salariés et les syndicats ont refusé un tel

chantage. De toute façon, personne n'a eu à se prononcer, la direction n'ayant plus évoqué cette proposition. Lors du Comité central d'entreprise (CCE) du 1<sup>er</sup> septembre, elle confirmait la fermeture totale et la mise en œuvre du plan social pour le CCE du 14 septembre.

Outre les manifestations, les syndicats multiplient les démarches en direction des élus, du préfet et même de Sarkozy qui a fait plusieurs visites à Vichy, afin que tous fassent pression sur Vetroarredo pour qu'il vende au repreneur. Mais la seule chose qu'ait faite Sarkozy pour le moment a été de signer un contrat de site de 32 millions d'euros pour la région de Vichy, offrant ainsi des subventions supplémentaires aux patrons qui viendraient s'y installer. Il a également évoqué l'installation d'un centre de contact et de gestion de la clientèle qui offrirait 200 emplois : pour des ouvriers qualifiés de la verrerie, cela laisse rêveur et, surtout, ça ne

fait pas le compte face au nombre de licenciements, plus d'un millier.

Les travailleurs, exaspérés après ces huit mois d'incertitude, ont ressenti comme une provocation supplémentaire le refus de la direction locale de transmettre les informations nécessaires au cabinet d'experts pour préparer le CCE du 14 septembre. Ils se sont massés dans les locaux de la direction, empêchant le directeur de l'usine et le directeur des ressources humaines de sortir, à deux reprises. Ces personnages arrogants, notamment le directeur des ressources humaines, arrivé à Sediver en février pour fermer l'usine après s'être occupé du « départ » des 34 salariés remerciés de l'entreprise Granger Bouguet Pau de Saint-Yorre, en étaient blêmes, et cela faisait plaisir à voir. Il va falloir continuer dans cette voie.

**Correspondant local**

## • Guadeloupe

# La grève des ouvriers de la banane

**Les ouvriers agricoles de l'ensemble des plantations de banane de la Guadeloupe sont en grève depuis le 24 août. Ils s'opposent au refus des patrons de la banane d'appliquer les dernières augmentations du smic. En effet, par un petit stratagème minable et scélérat, ces patrons ont décidé de baisser les salaires en modifiant unilatéralement le mode de rémunération et de calcul du temps de travail.**

On sait que le gouvernement a augmenté le smic à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2004 : 7,61 euros de l'heure contre 7,19 précédemment. Pour 21 journées de travail de 8 heures, par mois, les ouvriers de la banane devraient donc toucher : 7,61 par 8 par 21 : 1 278,48 euros brut.

Mais les patrons eux font un autre calcul. Ils combinent « *le passage aux 35h avec la hausse du smic* », et déclarent que les travailleurs doivent toucher 1 207,92 euros de salaire brut pour 21 jours sur la base de 7 heures de travail quotidien. On pourrait croire que s'il y a diminution de la durée de tra-

vail il y a aussi diminution de la charge de travail. Il n'en est rien. Car le travail dans la banane s'effectue sous forme de tâches, payées 8 heures chacune. Et désormais au lieu de recevoir 8 heures de salaire par tâche, l'ouvrier agricole sera payé 7 heures ...

Les ouvriers de la banane, dans un tract paru le 10 septembre dernier, déclarent : « *Alors que la tâche qu'ils (les patrons) réclament pour une journée n'a pas baissé malgré ce passage aux 35 heures, nous devons toujours transporter le même nombre de régimes en 7 heures au lieu de 8. Dans certains cas, la tâche a même augmenté. Tout cela est inadmissible.* »

Le nouveau mode de calcul patronal, s'il était maintenu, modifierait considérablement le contrat de travail. Il aurait pour conséquence la suppression de la prime de fin d'année, la baisse des salaires et une aggravation des conditions de travail.

Un autre problème a fait aussi monter la colère des ouvriers de la banane : le non-respect par les patrons du RMM (rémunération mensuelle mini-



Lors d'une précédente grève de la banane.

mum). Ce RMM concerne les travailleurs en chômage partiel. Du fait de la diminution du nombre de jours travaillés, les patrons devraient légalement payer les 28 jours précédant la prise en charge des salariés concernés par l'Assedic ; ce qu'ils ne font pas. Et ce sont 414 travailleurs qui sont concernés par le chômage partiel actuellement.

De plus, pour les chômeurs à temps partiel, les patrons prélèvent l'ensemble des cotisations salariales alors qu'ils ne devraient prélever que la CSG et la RDS. Et ces cotisations ne sont même pas reversées à la Caisse générale de Sécurité sociale comme en témoigne la

dette sociale des patrons de la banane. Cette dette s'élève à 4 092 012 euros !

Les travailleurs de la banane ont donc bien des raisons de se mettre en colère. D'autant qu'ils savent bien le montant important des subventions régulières que perçoivent les patrons, subventions qui leur permettent d'investir dans bien d'autres secteurs que la banane, notamment dans les super et hypermarchés, Leader Price, Plein ciel, Intersport, GiFi, SCI, Discount center et autres.

Face au refus des patrons de satisfaire leurs revendications, les ouvriers agricoles ont déjà organisé plusieurs manifestations : barrages de rue, meetings

sur les plantations, mobilisation sur le port de Jarry. Samedi 11 septembre, un meeting s'est tenu à Capesterre-Belle-Eau avec environ 80 travailleurs. Lundi 13 septembre lors d'une conférence de presse, les travailleurs de la banane ont réaffirmé leur détermination. Ils ont dénoncé la présence massive et permanente des forces de l'ordre sur les plantations, ils ont aussi lancé un appel à l'ensemble des travailleurs afin qu'ils les soutiennent tout en se battant pour leurs propres revendications et se préparent à d'autres actions de mobilisation unitaire.

**Correspondant LO**

## • STMicroelectronics (Rennes)

### Licenciements et reclassements bidons

**Après un an de lutte contre la fermeture de leur usine, les salariés de STMicroelectronics continuent de se rassembler régulièrement devant l'usine et d'y tenir tous les mardis midi une assemblée générale qui réunit une centaine de personnes.**

Mardi 7 septembre, cette assemblée s'est déplacée devant le tribunal des prud'hommes pour le rendu du jugement de la plainte pour recours abusif à l'intérim qu'une cinquantaine de salariés intérimaires avaient déposée à l'automne 2003.

Le tribunal a plusieurs fois repoussé sa décision. Cela arrangeait bien la direction qui craignait que la probable requalification des contrats d'intérim en contrats à durée indéterminée (CDI) ne la contraigne à intégrer ces intérimaires à l'effectif et à revoir son plan de licenciements. Finalement les contrats ont bien été requalifiés en CDI, mais sans réintégration à l'effectif sous prétexte que l'usine est aujourd'hui quasiment vide. Cela permet à la direction de STM d'économiser sur le dos des intérimaires qui toucheront des primes de licenciements à minima.

Les salariés veulent aussi répondre à la direction de STM, qui laisse entendre que 40 % des salariés licenciés seraient reclassés. La réalité est tout autre. Sur les 464 salariés en CDI, une petite cinquantaine continuent à travailler dans l'usine, mais en sous-traitance de STM, dans le cadre d'une activité reprise par quelques cadres à qui STM fournit, pour quelques années, approvisionnements et commandes. Une cinquantaine ont accepté une mutation. Une soixantaine ont été mis en préretraite. Les autres, soit environ 300 personnes, auxquelles il faut ajouter les

120 emplois précaires que comptait l'usine, ont été licenciés. Sur les 300 salariés en CDI, seulement 72 ont retrouvé du travail, dont seulement 54 en CDI. Six de ces 72 ont déjà perdu leur nouvel emploi.

Dans la majeure partie des cas, les travailleurs ayant retrouvé un emploi ont dû accepter une baisse importante de leur salaire, allant parfois jusqu'à 40 %. Par exemple, le protocole mis au point entre la direction de STM et un sous-traitant de l'automobile prévoit que les salariés soient repris à 80 % de leur ancien salaire ! Cette entreprise était censée

fournir 100 ou 150 emplois. En fait 36 salariés y ont retrouvé du travail. Et les effets d'annonce continuent. La direction de STM parle maintenant de 125 emplois dans un centre de traitement de procès-verbaux, lié aux radars automatiques, qui serait créé à Rennes !

La réalité est donc bien différente de ce qui dit la propagande patronale. Cette réalité, les salariés de STM continuent à la dénoncer grâce à la mobilisation qu'ils ont su maintenir jusqu'à aujourd'hui.

Correspondant local

## • Fotovista – Pantin (Seine-Saint-Denis)

### Les travailleurs refusent d'être corvéables à merci

**« Les primes de qualité sont aléatoires et vous n'avez qu'à bien travailler », a répondu le patron aux ouvriers qui demandaient des comptes. C'est ce qui a fait déborder le vase chez Fotovista, une centrale logistique dont les entrepôts sont installés depuis une dizaine de mois à Pantin en Seine-Saint-Denis, et qui y emploie 98 salariés et environ un millier dans tout le pays. Fotovista fournit des magasins dans toute l'Europe en matériel photo, commandé en gros chez différents fabricants.**

Les travailleurs sont magasiniers, préparateurs de commandes, caissières, ouvriers d'entre-

tien, etc. Les salaires sont d'environ 1 100 euros bruts, un peu plus pour les anciens. Les heures supplémentaires sont payées sous la forme d'une prime exceptionnelle. Il existe une autre prime dite « de qualité ». Depuis quelques mois, ces primes (entre 50 et 100 euros) versées à la tête du client ont été diminuées ou même supprimées totalement !

Le patron pensait peut-être que les salariés allaient se laisser faire et accepter docilement sa dictature et la diminution des primes. Ce n'est pas le cas. Ils ont signé massivement une pétition demandant l'organisation d'élections de délégués du personnel et du CE. Ils sont allés voir la CGT. Un délégué syndical a été

nommé. Depuis, il a été agressé physiquement à coups de palette par son responsable. Ce dernier a été licencié, mais le délégué syndical a été mis à pied et la direction voudrait le licencier.

En voyant qu'un syndicat prenait pied dans son entreprise et que les salariés voulaient avoir leur mot à dire, la direction a vraiment « disjoncté ». Elle se paye les services de deux juristes pour mettre des bâtons dans les roues du nouveau syndicat. Et elle a tout essayé pour intimider les travailleurs. Plusieurs ont été licenciés, chaque fois avec le même motif : « violation de la discipline de l'entreprise ».

Pour la direction de Fotovista, les esclaves salariés doivent

travailler et la boucler. Mais elle a bien été obligée d'organiser les élections de délégués du personnel. Et elle a contre-attaqué en impulsant une autre liste syndicale concurrente. Elle s'est acharnée sur le délégué syndical CGT (mis à pied à titre conservatoire en attendant la décision de l'inspection du Travail), à qui elle n'a pas envoyé les bulletins permettant de voter par correspondance ; et de même pour des salariés en congé. Mais ces man-

œuvres n'ont servi à rien. Les trois candidats de la CGT ont été élus.

Et les ouvriers qui s'étaient réunis auparavant pour définir leurs revendications (notamment : zéro licenciement, augmentation des salaires, avec au moins le smic pour tous, le 13<sup>e</sup> mois, les 35 heures, une mutuelle, accès au logement par le 1 % patronal) ont bien l'intention de se défendre.

Correspondant local

## • Renault – Flins (Yvelines)

### Un monde fou, fou, fou....

La rentrée à Renault-Flins se passe sous le signe de la flexibilité débridée.

Dès la rentrée, la direction a annoncé vingt jours non travaillés sur la ligne Twingo, qui ne fonctionne d'ailleurs que sur une seule équipe, ainsi qu'une baisse des cadences de 57 à 38 véhicules par heure, à partir du 18 octobre, en raison des diminutions de commandes. Elle programme aussi dix jours chômés sur les lignes Clio.

La baisse de cadence ou les jours de congés, cela n'ennuie personne, surtout quand on voit à quel rythme on travaille d'habitude ; mais les fins de mission pour les intérimaires et les jours chô-

més pris sur les congés personnels (la cinquième semaine pour la Twingo), c'est une autre paire de manches.

Le pire, c'est que, dans certains secteurs comme les Presses, la direction programme des jours non travaillés mais se souvient, tout à coup, qu'il faut

faire un peu de production pour les autres usines ou pour mettre en place les outils de la nouvelle voiture ; et elle nous demande au dernier moment de venir travailler.

C'est le genre « viens quand je te siffle »... à nous donner envie d'être sourd !

### Ça plane pour eux !

Mardi, Comité d'établissement extraordinaire : la direction annonce une journée non travaillée aux Presses et au Plastique, pour le vendredi suivant.

Mercredi : les chefs com-

mencent à passer sur les lignes pour demander des volontaires pour travailler... le vendredi en question.

Ils n'ont pas lu le nouveau règlement : fumer de la marijuana est interdit à l'usine !

Échos du bulletin *Lutte Ouvrière* Renault-Flins, Presses

## • Kodak

### Moins d'argentique mais pas moins d'argent

Sur onze laboratoires Kodak en France, cinq doivent être fermés d'ici à la fin de l'année à Lorient, Poitiers, Seclin, Villé et Vitrolles. Au total, 400 emplois se trouvent menacés. De plus Kodak envisage de vendre « tout ou partie » du laboratoire de Caen où travaillent 187 salariés. L'argument invoqué est le déclin de la pellicule argentique au profit de la photographie numérique. Mais au-delà de ce

motif lié à une évolution technique, Kodak en profite pour avancer un vaste plan de restructuration du groupe au niveau mondial, dont 20 % des effectifs doivent disparaître.

Il ne faudrait quand même pas oublier que Kodak reste le numéro un mondial dans son secteur. C'est donc que, si l'argentique diminue, l'argent de ses profits n'est pas sérieusement menacé.

A. R.



## • EADS – Les Mureaux (Yvelines)

# Les licenciements sont lancés

Aux Mureaux, dans les Yvelines, EADS ST (Space Transportation) a décidé de supprimer 219 postes en 2004. L'entreprise a licencié 114 salariés âgés de plus de 55 ans en les gratifiant d'une « rente » équivalent, après déduction des charges, à 60 ou 40 % du salaire. Parmi les 109 salariés de moins de 55 ans, plusieurs sont âgés de plus de 50 ans et 6 sont handicapés inscrits à la Cotorep.

La direction a envoyé, au mois de mai, treize lettres de licenciement qui correspondent à des licenciements secs. Parmi ces salariés, deux sont en longue maladie, six ont 54 ans, ils n'ont donc pas droit à la « rente » et pour trois d'entre eux, ayant travaillé très jeunes, il ne leur reste que deux ans à travailler pour avoir droit à la retraite anticipée, à condition qu'ils retrouvent du travail...

Pour faire connaître la situation, un collectif de salariés a été créé au début de l'année 2004, qui a rassemblé environ 70 per-

sonnes. Ce collectif a tenu des permanences plusieurs fois par semaine, des articles sont parus dans la presse locale. Des tracts ont été distribués toutes les semaines dénonçant ces licenciements abusifs, alors que l'entreprise se porte très bien financièrement. L'inspection du Travail s'est prononcée contre le licenciement de deux délégués CGT, mais la direction a fait appel.

À la rentrée de septembre, nous avons appris par voie de presse que les bénéfices d'EADS ont augmenté de 119 %, c'est-à-dire qu'ils ont plus que doublé au premier semestre 2004 par rapport au premier semestre 2003. Les affaires ne vont pas mal, c'est le moins qu'on puisse dire ! D'autant moins que le Conseil régional vient d'accorder une subvention d'un million d'euros à EADS, suivant l'exemple du Conseil général des Yvelines qui avait attribué auparavant une subvention du même montant.

Le travail ne manque pas non plus. Dans le secteur ATV (véhicule spatial, développé

dans le cadre de la station internationale), une trentaine d'informaticiens travaillent en équipe, sans aucune prime. Dans le secteur Ariane 5, les congés sont soumis à l'approbation de la haute hiérarchie jusqu'au mois de février et les samedis et dimanches sont « engagés », c'est-à-dire que l'on peut demander aux salariés de venir travailler les week-ends, sans complément de salaire autre que la rémunération des dimanches prévue par la loi. La majorité des départs doit s'effectuer au mois de novembre et de décembre. Les salariés protestent tandis que la direction met en avant l'obligation de succès pour la nouvelle Ariane 5, dite « dix tonnes », au mois d'octobre de cette année. Il est vrai qu'un échec de cette nouvelle version remettrait en cause les fabrications de lanceurs de satellites sur le site des Mureaux. Mais même si tout fonctionne, les actionnaires demanderont encore et tou-



jours plus de résultats et de dividendes...

On parle déjà d'une nouvelle vague de licenciements pour l'année 2006... Combien d'heures par semaine demandera

alors la direction à chaque salarié pour tenir les délais, lancer à temps, etc. ? Et tout cela sans supplément de salaire, comme d'habitude.

Correspondant LO

### • Extrait du bulletin Lutte Ouvrière EADS ST Les Mureaux du 06 septembre 2004

#### Voleurs

Des bruits insistants, venant de sources que l'on peut qualifier de sérieuses, parlent d'un prochain plan de licenciements d'ampleur dans la branche lanceurs.

#### La direction dément

Il est vrai qu'annoncer un tel plan maintenant la ficherait mal quand on sait que la direction a relancé le Conseil

régional pour l'obtention d'une subvention d'un million d'euros.

Comme si l'augmentation de bénéfice de 119 % pour le premier semestre ne lui suffisait pas et lui permettait de crier misère pour taper dans un budget qui devrait bien plutôt servir aux écoles et aux hôpitaux.

## • Système U – Trélazé (Maine-et-Loire)

# Un licenciement empêché par la grève

Il y a deux semaines, un travailleur du dépôt de Trélazé du groupe Système U (200 salariés) était menacé de licenciement, accusé d'avoir volé un kleenex qu'il avait pris dans un paquet pour s'essuyer le visage alors qu'il était en sueur.

Ses collègues de travail s'étaient mis en grève, à l'annonce de sa mise à pied conservatoire, pour exiger sa réintégration immédiate. La presse locale et même nationale s'étaient alors largement fait l'écho de ce mouvement de grève contre un licenciement dont tout le monde voyait que le motif était dérisoire.

Au bout de trois jours de conflit, les grévistes avaient décidé de suspendre leur mouvement jusqu'à l'entretien préalable qui devait avoir lieu quelques jours plus tard. En cas de licenciement, ils étaient décidés à se remettre en grève dès le lundi 6 septembre.

La grève avait démarré à l'initiative de militants de la

CGT, syndicat majoritaire sur le site de Trélazé. FO, majoritaire sur l'ensemble du groupe qui compte environ 2 000 salariés mais minoritaire à Trélazé, avait refusé de s'associer à la grève, au prétexte que les salariés du site avaient déjà eu un joker avec la réintégration d'un travailleur licencié suite au vol d'un canette de panaché. Cette tentative de licenciement pour un motif tout aussi dérisoire que l'affaire du kleenex s'était déroulée quelques semaines auparavant.

Mais devant l'ampleur du mouvement qui touchait plus de 80 % des salariés du site, le responsable de FO a cherché à se rattraper, allant proposer à la direction de s'engager à tout faire pour l'aider à empêcher les vols sur le site, en échange de l'annulation du licenciement.

Dans ces conditions, elle s'empressa d'accepter avec reconnaissance la proposition de FO. Dès le lendemain, soit deux jours avant l'entretien préalable, elle proposait un

accord prévoyant explicitement la participation du ou des syndicats signataires pour lutter contre les vols dans l'entreprise en échange de l'annulation de la procédure de licenciement. FO signa aussitôt l'accord, mais pas la CGT.

Le lendemain, le responsable FO se vantait d'avoir sauvé notre collègue du licenciement et attaquait la CGT qui aurait, selon lui, organisé des débrayages intempestifs dans le seul but de préparer les élections professionnelles. Les grévistes n'ont apprécié ni sa signature de l'accord, ni le tract de FO, qui, tout en dénigrant la CGT, dénigrait surtout leur grève.

L'essentiel est que le licenciement ait été annulé et les manœuvres de la direction ne trompent personne sur ce qui a permis d'empêcher le licenciement : c'est la grève, tous ceux qui l'ont faite en sont bien conscients.

Correspondant LO

# Nestlé profiteur et licencieur

Depuis des mois Nestlé, le géant suisse de l'agro-alimentaire riche de dizaines de milliards d'euros, envisage de supprimer leurs emplois à des centaines de travailleurs. Cela avait commencé avec un chantage à la cession de sa filiale française d'eau en bouteille, Perrier, qui est le numéro un mondial du secteur. Soit les travailleurs acceptaient un plan de suppression de 1 047 emplois en France, dont 356 à l'usine de Vergèze dans le Gard, sur les 4 100 existants, soit il vendait Perrier. Dans le même temps, Nestlé annonçait un plan de fermeture d'une usine spécialisée dans le chocolat et le café soluble près de Marseille, ce qui signifiait la mise au chômage de 427 salariés.

« Créer à Marseille une activité concurrente de notre usine de Dieppe reviendrait à se tirer une balle dans le pied », a eu le culot de déclarer la direction de Nestlé. En revanche, jeter dehors des centaines de travailleurs, cela

ne pose pas de problème à ces gens-là. Le groupe Nestlé est un des groupes les plus riches à l'échelle mondiale. Parmi ses actionnaires figure Liliane Bettencourt, la première fortune de France, à laquelle ses actions Nestlé ont rapporté, en 2001, 65 millions d'euros (environ 430 millions de francs), soit 7 500 fois le smic. Mais pour faire encore plus, « augmenter sa rentabilité » comme ils disent, le groupe veut sabrer encore sur la masse des salaires versés en licenciant des centaines de salariés ce qui, en général, a pour conséquence de faire monter l'action en Bourse, donc d'accroître les richesses des gros actionnaires, et en faisant redoubler de travail ceux qui restent. Pour le seul premier semestre 2004, Nestlé affiche 1,8 milliard d'euros de bénéfices, largement de quoi assurer leurs salaires à tous ses salariés sans supprimer aucun emploi.

Annie ROLIN

### • Le « plan Alzheimer » de Douste-Blazy

# Pour vaincre, il faut des moyens

**On ne peut que se réjouir des intentions professées par le ministre de la Santé pour la prise en charge de la maladie d'Alzheimer afin « d'améliorer la qualité de vie des malades et de leurs proches ». Mais il y a loin des déclarations d'intentions aux moyens qui permettent de les réaliser.**

En France, au moins 850 000 personnes seraient aujourd'hui atteintes de cette maladie consécutive à une dégénérescence cérébrale liée au vieillissement. Étant donné l'allongement de l'espérance de vie, ce chiffre ne peut qu'augmenter puisque cette affection concernerait près d'un cinquième de la population de plus de 75 ans et pas loin d'un tiers de celle de plus de 80 ans. Cette maladie qu'on ne sait pas guérir est particulièrement lourde

pour ceux qui en sont atteints. Leur mémoire, leurs capacités intellectuelles, leur conscience déclinent inexorablement en même temps que surviennent des troubles du comportement et qu'ils perdent leur autonomie. Elle est lourde aussi pour les proches qui doivent trouver des solutions pour progressivement accompagner à chaque instant celui ou celle qui souffre.

« Il faut tout faire pour respecter la dignité des personnes en faisant de cette affection une maladie à part entière » déclare le ministre. Et il annonce, comme le réclament depuis longtemps des associations et les familles, l'inscription de la maladie d'Alzheimer au registre des affections de longue durée (ALD), c'est-à-dire des maladies pour lesquelles les dépenses de soins sont prises en charge à

100 % par la Sécurité sociale. Ce qui devrait faciliter le remboursement des gardes à domicile et des séjours dans les unités d'accueil de jour. Afin de soulager les familles des malades qui sont soignés à domicile, le ministre prévoit une augmentation du nombre de places dans ces centres d'accueil de jour et s'engage même à les faire passer de 2 378 places aujourd'hui à 15 500 en 2007. Il promet d'améliorer les établissements pour personnes âgées où nombre de ces malades sont placés. Il envisage la création de nouveaux services, des services de « garde itinérante de nuit » qui se déplaceraient au domicile sur appel de la famille. Il prévoit des mesures pour permettre un diagnostic plus précoce de la maladie avec, entre autres, une formation des personnels de santé et une information du

public. Il veut mettre en place cent nouveaux lieux de « consultations mémoire » et s'engage à améliorer ceux qui existent. Il parle de créer un « observatoire » pour encourager la recherche sur la maladie. Etc.

Bravo pour le programme ! Mais avec quel argent ? Il est question de 100 à 110 millions d'euros sur trois ans pour ce plan. D'où viendront-ils ? Ils seront « dégagés » dit le ministre. Ils le seront probablement, une fois de plus, du budget de la Sécurité sociale, le budget bon à tout faire, alors qu'il faudrait un engagement de l'État et un véritable engagement à la hauteur du problème. 100 millions d'euros c'est, par exemple, ce que le remboursement du Doliprane, vendu par le groupe Aventis, a coûté à l'assurance-maladie en 2003.

C'est un dixième des profits engrangés par le laboratoire pharmaceutique Sanofi dans les six premiers mois de l'année 2004. C'est la valeur de cent appartements au centre de Paris. C'est très peu pour prendre en charge dignement les vieillards qui souffrent de la maladie d'Alzheimer et tous ceux qui sont réduits à la solitude et qu'on laisse s'étioler dans les établissements de long séjour et autres maisons de retraite pour pauvres, faute de personnel pour les entourer d'un peu de chaleur humaine.

« La maladie d'Alzheimer pose le problème de la dignité de l'homme » a déclaré Douste-Blazy. Les moyens qu'il donne à son projet démontrent à quelle hauteur il la tient.

Sophie GARGAN

### • Hôpital d'Argenteuil (Val-d'Oise)

# En cessation de paiement pour étranglement financier

**Vendredi 10 septembre, le conseil d'administration de l'hôpital d'Argenteuil a tiré une nouvelle fois le signal d'alarme sur sa situation financière catastrophique : le déficit cumulé atteint désormais 16 millions d'euros, et depuis le 1<sup>er</sup> septembre, une partie des fournisseurs n'est plus payée.**

En fait, la situation financière de cet hôpital du Val-d'Oise, qui emploie 2 200 salariés pour officiellement plus de 850 lits, est depuis longtemps dans le rouge. Déjà en 2003, l'hôpital n'avait pas pu payer ses médicaments à partir du mois de novembre, le règlement des factures de pharmacie avait été reporté au début de 2004, et le déficit atteignait déjà 9 millions d'euros. Précédemment, pendant l'été 2002, à la veille des vacances d'été, l'hôpital, faute de personnel suffisant, avait fermé son service de pneumologie et avait réduit sa capacité d'accueil de 100 lits dans les autres spécialités. À l'époque, le personnel avait dénoncé la fermeture des services au détriment des urgences qui ne désemplissaient pas, les box de 8m<sup>2</sup> où on plaçait jusqu'à

quatre malades, l'attente qui variait de quatre heures à trois jours selon la gravité, sans compter les malades qui étaient transférés dans des établissements situés à plusieurs dizaines de kilomètres de leur domicile, faute de place.

La maladie – le manque de moyens humains et financiers – est donc depuis longtemps chronique, mais devient insupportable. D'autant que le nombre d'hospitalisations dans cet hôpital ne cesse de croître. À cause de la fermeture des cliniques d'Argenteuil, l'activité a fortement augmenté, de 10 % en un an, entraînant nécessairement une augmentation des dépenses. Mais parallèlement, les dotations financières décidées par l'ARH, l'Agence régionale d'hospitalisation, n'ont jamais suivi, aggravant année après année ce qu'elle ose appeler « le déficit ».

D'ailleurs, de ce côté, l'hôpital d'Argenteuil n'est malheureusement pas le seul qui souffre d'un cruel manque de moyens financiers. Il manquerait dans les hôpitaux d'Ile-de-France la somme de 200 millions d'euros pour équilibrer leurs comptes. Ceci sans tenir compte des hôpitaux de l'Assis-

tance Publique, qui regroupe dans la région parisienne la majorité des lits publics.

Début juin, l'ARH a promis de débloquer pour l'ensemble de ces hôpitaux une enveloppe globale de 90 millions, sans préciser le montant que chacun des établissements de soins prioritaires recevra. Mais ces

millions ne seront débloqués que contre la signature d'un « contrat de retour à l'équilibre financier » d'ici 2008. Autrement dit, l'ARH accepte généreusement de débloquer 90 millions contre la promesse des gestionnaires des hôpitaux d'en économiser au moins autant, avec les conséquences

que tout le monde imagine.

Le langage de l'ARH parle de lui-même : « Équilibre du budget », « efforts en termes de productivité », « déficit cumulé »...

Les mots « malades », « urgences », « santé », « personnel soignant » n'existent plus.

Bertrand GORDES

## Mutuelles

# Nous faire payer toujours plus

Les mutuelles et les assurances annoncent de nouvelles hausses de leurs tarifs. Le président de la Mutualité française, dont dépendent des mutuelles couvrant 38 millions de personnes, a annoncé que les hausses du forfait hospitalier et des dépenses de médicaments seraient forcément répercutées sur les assurés. Les assureurs feront la même chose, car il n'est pas question pour eux de réduire leurs profits.

Avec la réforme de l'assurance-maladie imposée par le gouvernement, la Sécurité sociale remboursera moins les divers services et produits de

santé. Pour ceux qui y sont affiliés, mutuelles et assurances amortissent les effets de ces mesures. Les mutuelles le font en principe à prix coûtant. Quant aux assurances, couvrir les risques de santé est seulement pour elles une manière de faire des profits. Mais dans les deux cas, plus de remboursements signifient des cotisations plus chères. Et tous n'ont pas, ou plus, accès à ces mutuelles. En particulier beaucoup de retraités et de chômeurs n'ont pas les moyens de prendre en charge individuellement la cotisation à ces mutuelles.

Une autre possibilité, déjà

envisagée par plusieurs mutuelles, serait, pour ne pas trop augmenter leurs tarifs, de réduire les prestations et les remboursements. Du coup l'assuré devrait payer davantage de sa poche.

Dans tous les cas, la réforme de l'assurance-maladie fera payer davantage les travailleurs, et les empêchera de se soigner s'ils ne peuvent payer. Mais cela n'empêche pas Raffarin de se vanter d'avoir sauvé, avec sa prétendue réforme, le système de santé français !

Vincent GELAS